

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Un mois —.90

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne
Suisse 15
Belgique 30
placement spécial 50
Pour les annonces d'une certaine
importance on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1^{er} Mai 1909. Columns include destination (e.g., Locle, Morlaix, Besançon), departure times, and arrival times.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— VENDREDI 25 JUIN 1909 —

Sociétés de musique

Musique de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 1/2 h. précises, à la Croix-Bleue.
Musique l'Avenir. — Répétition vendredi, à 8 h. et demie du soir, au local (Café des Alpes).
Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.
Harmonie Tessinoise. — Répétition à 8 heures et demie du soir au local.
La Persévérante. — Répétition à 8 heures et demie au local (Café du Jura), rue Fritzt-Courvoisier.

Sociétés de chant

Helvétia. — Répétition générale à 8 1/2 h. du soir.
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 du soir.

DANS LA FAMILLE DES CORBEAUX

LA PIE

Comme la corneille, comme le freux, le choucas et le geai, pour ne citer que les plus connus, la pie appartient à la nombreuse et intéressante famille des corbeaux dont le « grand » corbeau, le corbeau « solitaire », est le personnage le plus important.

Ce grand corbeau, chef de la famille, a été de tout temps, et chez tous les peuples, considéré comme un oiseau très judicieux, plein de gravité et d'une finesse des sens si extraordinaire, doublée d'une telle perspicacité, qu'on allait, dans l'antiquité, jusqu'à lui accorder le don de rendre des oracles.

Il a, depuis ces temps reculés, un peu baissé comme sorcier dans l'estime publique, et la superstition populaire se contente aujourd'hui de voir en lui, comme en tous ceux de sa grande famille, un oiseau de mauvais augure.

Les cultivateurs les regardent tous également, sans aucune exception, comme une bande de malfaiteurs, ce qui est une grande injustice. Assurément, il y a, dans cette nombreuse famille, pas mal de brigands, mais il y a aussi des bienfaiteurs de nos champs et de nos bois. Le tout est de les connaître, et c'est précisément à les faire connaître que je compte tout particulièrement m'appliquer.

Je dois dire tout de suite que, parmi ces bienfaiteurs de nos cultures, je ne range point madame la pie, très élégante, très avisée, mais qui est bien la bête la plus malfaisante de l'espèce. D'autant plus malfaisante qu'elle est plus fine, plus alerte et plus hardie.

La pie est la bête noire du jardinier, du propriétaire, du chasseur, du fermier et de la fermière. Elle prend au jardinier ses fruits et ses primeurs, au propriétaire les œufs et les oisillons de ses nids, au chasseur les petits perdreaux et les petits levrauts de la plaine, au fermier ses noix et son maïs, à la fermière ses poussins dans la basse-cour et ses canes sur la mare.

Et pourtant, quand elle ne peut pas faire autrement, la pie rend quelquefois des services.

L'hiver, lorsqu'il n'y a plus de fruits ni de primeurs dans le jardin, d'œufs ni d'oisillons dans les nids, de perdreaux ni de cailleaux dans la plaine, de noix sur les noyers, ni de maïs dans les champs, de poussins dans la basse-cour, ni de canes sur les mares, la bonne bête se souvient alors qu'elle adore la chair succulente de la grosse larve du hanneton. Et vous pouvez la voir, sachant bien qu'elle n'a rien à craindre du laboureur, le suivre pas à pas dans le sillon pour ramasser les vers blancs et autres insectes ennemis de nos récoltes, mis à découvert par la charrue.

C'est à peu près tout ce que la pie fait de bon. Mais vous supposez bien qu'il ne lui suffit pas d'avaler quelques vers blancs léjés aux trois quarts détruits par la charrue, pour faire oublier ses innombrables rapines. J'ai, quant à moi, quelque peine à m'expliquer comment, vivant constamment à découvert, à proximité de la ferme et du château, au milieu des gens qu'elle ne cesse d'exaspérer par ses crimes commis à leur préjudice, elle n'a pas depuis longtemps disparu de ce monde. D'autant mieux que son nid

qui, d'ailleurs, est un chef-d'œuvre, devrait, à lui seul, être l'instrument de sa perte.

Tandis que les autres variétés de son groupe, les corneilles et le geai lui-même — celui de tous qui, par certains côtés, se rapproche le plus de la pie — se contentent, pour leur nid, de quelques bûchettes grossièrement assemblées, notre bête fait du sien un véritable monument. Tandis que la plupart des oiseaux qui nichent dans les arbres placent soigneusement ce nid au plus épais de la feuillée, de façon à le dérober à tous les regards, la pie s'attache à placer le sien bien en vue, à la cime des arbres les plus élevés, quelquefois dans les bois, mais le plus souvent sur les grands peupliers en bordure des routes et rivières ou sur les plus hautes branches des gros arbres isolés dans la plaine.

Et, comme si elle craignait que ce nid, qui est gros comme un fagot d'épines, ne fût pas suffisamment apparent, elle a soin de se mettre à l'ouvrage, dès le mois de février, de façon que les arbres étant encore complètement dépouillés de leurs feuilles, il ne puisse échapper à la vue de tous les gens qui passent à un quart de lieue à la ronde.

Quel dessein poursuit, en agissant ainsi, cette bête si maligne et si rusée? Je ne saurais le dire. Elle semble bien, d'ailleurs, se rendre compte des nombreux inconvénients qui peuvent en résulter pour elle et pour les siens, quand elle déploie dans la construction de son nid une intelligence si extraordinaire et une adresse si merveilleuse.

Elle y fait tour à tour métier d'ingénieur, de maçon, de matelassier et de charpentier. Machine de guerre et berceau d'enfants, ce nid est une citadelle, mais une citadelle qui, préparée pour l'attaque et pour la défense, offre en même temps tout le confort nécessaire à la petite famille.

En bon ingénieur, la pie a choisi la position. Le nid a été placé sur la cime du peuplier ou du chêne le plus élevé des alentours, de sorte que, sans quitter ses œufs ou ses petits, la mère vigilante, dominant la plaine, ne perdra rien de ce qui s'y passe et pourra surveiller tout à la fois ses victimes et ses ennemis, ses victimes pour aviser au moyen de les saisir, ses ennemis pour déjouer leurs attaques.

Ses ennemis sont de deux sortes : ceux qui séjournent sur la terre, ceux qui planent au haut des airs.

Contre l'homme, elle se défend, en plaçant son nid à des hauteurs qu'elle croit inaccessibles, à tort le plus souvent.

Quant aux vermines variées de la terre et de l'air : fourmes, chats sauvages, écureuils, serpents grimpeurs, éperviers, busards et rapaces de tout ordre, elle se protège contre eux, en bas par une forte maçonnerie, en haut par une énorme couverture faite de ronces et d'épines.

Maçonnerie tellement épaisse, dure et compacte, que les griffes des bêtes puantes et carnassières sont impuissantes à la démolir et qu'elle arrête même le plomb du chasseur.

Couverture où les ronces et les épines sont si admirablement et si solidement entrelacées que tous les efforts des oiseaux de proie viennent s'y briser comme sur un grillage de fer. Et sous la protection de leur mère, dont le bec est redoutable, tourné vers l'étroite ouverture qui, seule, donne accès dans l'intérieur du nid, est toujours prêt à repousser victorieusement l'agresseur, les petits « ajassons », douillettement couchés sur un doux matelas d'herbes fines et de fibres végétales artistement tressées, reposent en pleine sécurité.

Moralité : Tandis que les oiseaux les plus utiles à l'homme diminuent sans cesse dans une proportion inquiétante, le nombre des pies reste toujours égal, sinon supérieur.

Les hommes, qui se plaignent sans cesse des ravages de cette bête malfaisante, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Le jour où ils seront fermement décidés à s'en débarrasser, le jour surtout où l'administration municipale voudra sérieusement les y aider, il suffira d'ordonner au garde champêtre, au cantonnier de chaque commune, de signaler tous les nids qui leur crèvent les yeux : la destruction de la mère et de sa nichée ne sera ensuite qu'un jeu d'enfant.

Correspondance Parisienne

Paris, 23 juin.

Le rapport, fameux d'avance, condensant les constatations de la grande enquête sur la marine, vient de paraître sur épreuves. Cela formera un bouquin de plus de 200 pages, qui sera distribué demain ou après-demain.

M. Henry Michel, député de Marseille, en est le rédacteur, c'est une plume compétente et habile, qui a très bien groupé les choses en onze chapitres. Quand on a lu cela, on a l'impression que notre marine de guerre est en profonde décadence et que l'administration de qui elle relève est bien un centre de désordre et de confusion.

Si les esprits n'avaient pas été préparés à entendre le pire, le rapport aurait fait une énorme sensation. Du moins il confirme tout ce qu'on savait ou présumait. Il sera critiqué par les uns, loué par les autres. Les critiques seront de deux sortes ou plutôt auront deux provenances.

Tous ceux qui ont des intérêts dans les entreprises privées ayant affaire avec la marine qualifieront ce document de réquisitoire en partie injuste, parce qu'il met publiquement en cause quelques fournisseurs.

Mais d'autre part tous ceux qui sont indépendants estimeront — avec raison selon moi — que le rapport est en somme timide en ses conclusions. Il est bourré de blâmes, d'allusions comminatoires, mais je n'ai pas réussi à découvrir la moindre proposition de sanction pénale. Et c'est ici qu'apparaît le système de la commission d'enquête, que j'avais signalé précédemment : Appuyer sur la réorganisation de la marine de guerre, mais ne châtier personne.

Quelques opinions allemandes sur des questions françaises

Le colonel Gadke déclare dans le « Berliner Tageblatt » que l'armée française reste pour les Allemands la plus intéressante à étudier tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire. Le colonel établit que l'armée française se trouve sur le pied de paix notablement plus faible que l'armée allemande et que ses effectifs diminueront encore ; il évalue à 570 mille hommes à peine le contingent de 1908 et celui de 1909, chiffre dont il faut distraire encore les 32,000 à 37,000 hommes du service auxiliaire.

Il en résulte que la force de chaque unité étant moindre qu'en Allemagne, que les cadres étant moitié moins forts, la formation et l'éducation du troupeur français sont fort différentes de ce qu'elles sont en Allemagne. On doit faire beaucoup plus appel en France à la personnalité, à la bonne volonté, à la gaieté du soldat — qui n'est certainement pas plus intelligent que le soldat allemand. L'armée française est donc plus une école et moins une armée de métier.

Au sujet du programme naval qui vient d'être établi par le conseil supérieur de la marine, la « Gazette de Francfort » dit qu'il ne s'agit pas en réalité d'une réforme, mais bien d'une augmentation de la marine française.

« Le programme actuellement élaboré doit remplacer la marine française tout au moins « au quatrième rang, après l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. »

Le moment choisi pour cette soi-disant réforme n'est rien moins que favorable, et après avoir cité les conclusions du rapport de M. Henri Michel, la « Gazette de Francfort » ajoute :

« La situation financière de la France est « fort peu brillante : les dépenses augmentent, « les réformes sociales exigent beaucoup, et « le destin de la réforme fiscale reste toujours « en suspens. »

« Il y a cent ans, le peuple français comprenait 27 % de la population de l'Europe, aujourd'hui, il n'en représente que 11 %. Mais « en revanche, il supporte à peu près les cinq « quième partie de la dette générale des Etats « du globe. La dette de l'Autriche est rasée « dans la seconde moitié du siècle de 3 à 8 « milliards et demi, celle de l'Italie de 7 à « 13 milliards, celle de la France de 5 à 29 « milliards. C'est un record ! Et en comptant « cette dette par tête d'habitant, on peut « l'évaluer à 70 francs pour l'Américain du « Nord, à 90 francs pour l'Allemand, à 410

francs pour l'Anglais, à 750 francs pour le « Français ; seul le citoyen de Honduras en « porte une plus lourde, de 1315 francs ; « mais les Français n'ont pas lieu d'en être « fiers. »

Enfin, parlant de la situation parlementaire en France, le correspondant parisien du « Vorwärts » déclare que le parlementarisme de la démocratie française tourne de plus en plus à la farce. « Il s'agit de savoir si le cabinet Clémenceau dispose encore d'une majorité à la Chambre. On peut à la fois répondre oui et non, ou plutôt ce que l'on peut dire de plus exact, c'est que la majorité est contre le gouvernement, et qu'elle le sauve à chaque fois. Les députés radicaux ne songent plus qu'aux nouvelles élections », etc.

Lequel des deux s'était moqué de l'autre ?

M. R... qui prenait soin de l'écurie de M. Chauchard, avait l'art de plaire à son client par d'ingénieuses et délicates flatteries. Aussi lui vendait-il beaucoup de chevaux et de fort beaux, qui, par conséquent, étaient très chers.

Un jour, R... raconta à M. Chauchard qu'il revenait d'un voyage en Hollande :

— J'étais, lui dit-il, dans le couloir d'un wagon de première classe quand j'entendis prononcer votre nom.

Ici M. Chauchard prêta l'oreille avec intérêt.

R... continua :

— C'étaient quatre Messieurs qui causaient dans un compartiment dont la porte était ouverte. Ils parlaient allemand. L'un d'eux qui avait des moustaches blondes relevées en crocs, disait qu'on lui avait fait le plus grand éloge de votre galerie de peinture et que vous étiez certainement le plus fin collectionneur d'Europe.

— Hé ! hé ! fit M. Chauchard.

— Un autre de ces messieurs ajouta que vous aviez autant de goût pour discerner les beaux chevaux et que votre écurie était incomparable. Là-dessus, tous quatre convinrent qu'un homme comme vous était la gloire de son pays.

— Ces gens-là n'étaient point des sots, déclara M. Chauchard avec conviction.

— Attendez... Je stationnais dans le couloir du wagon depuis quelques instants lorsque quelqu'un s'approcha de moi et me dit à voix basse : « Monsieur, vous plairait-il d'aller un peu plus loin. Excusez cette prière. L'empereur d'Allemagne qui voyage incognito est dans ce compartiment avec le roi de Wurtemberg, le grand duc de Mecklembourg-Schwerin et le prince de Lippe-Deimold... Vous voudrez bien, par discrétion, ne pas rester à leur porte. » Je m'empressai de déférer à cette invitation.

— Ainsi, dit M. Chauchard, celui qui avait le premier parlé de moi était...

— L'empereur d'Allemagne ! lui-même !

— Je l'avais deviné !... En vérité, je ne puis demeurer en reste d'amabilité avec ce souverain... Et j'y pense, puisqu'il a si bonne opinion de moi, je veux lui envoyer ma photographie avec mes hommages dévoués. J'en userai de même avec ses trois compagnons, dont vous allez me rappeler les noms et les titres. Vite, vite, qu'on m'apporte quatre de mes photographies du plus grand format.

On se hâta d'obtempérer à cet ordre et M. Chauchard fit joyeusement ses dédicaces.

Après quoi il commanda des cadres somptueux et chers. Bien entendu, il les commanda aux Grands Magasins dont il était le fondateur. Puis il prescrivit d'expédier les quatre portraits aux destinataires indiqués par M. R...

Celui-ci riait doucement de la naïveté du bonhomme. Mais quinze jours après, un garçon de recettes lui présenta la note fort élevée des cadres et de l'envoi. Et comme M. R... protestait, le garçon lui dit :

— C'est M. Chauchard qui a fait porter cette note à votre compte. Car il s'agit de cadres qu'il a fait expédier de votre part à des personnes que vous avez rencontrées en voyage.

R... cessa de rire.

Il paya car il espérait bien se rattraper sur la prochaine commande de chevaux ; mais il se demanda lequel des deux, M. Chauchard ou lui, s'était moqué de l'autre.

J. GAEHLER

4, Rue Léopold-Robert, 4 LA CHAUX-DE-FONDS Vis-à-vis de l'Hôtel Judiciaire

Spécialité de Corsets

Immense choix en tous genres, depuis fr. 2.85 jusqu'à fr. 25 — Corsets pour enfants, depuis fr. 1.35 jusqu'à fr. 8.50



Robes brodées pour dames, dernières nouveautés, depuis fr. 20.75 jusqu'à fr. 63.—

Robes brodées pour enfants, dernières nouveautés, depuis fr. 6.25 jusqu'à fr. 14.20

Ganterie, Voilettes, Parures pour dames, Sacoques, Réticules, Peignes, Épingles de chapeaux, Épingles fantaisie, **Ceintures, Sous-vêtements, Chemises Jäger, Camisoles, Bas, Chaussures, Cache-corsets, Sous-tailles, Mouchoirs fil, coton, soie, Mouchoirs brodés, Mouchoirs à initiales, Pochettes, Monogrammes, Cravates, Lavallières, Cols et Manchettes** pour dames et Messieurs, **Articles pour enfants et bébés, Mercerie.**

Broderies de St-Gall, Broderies Madère, Broderies à la main et à la machine.

Dentelles, Laine, Galons, Garnitures pour robes, Rubans, Jupons.

41063-7

Enchères publiques d'Horlogerie

L'Administration de la masse en faillite de la Société coopérative suisse «Fraternitas», fait vendre par voie d'enchères publiques le **lundi 28 juin 1909, dès 1 heure et demie après midi, dans la grande salle à l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds :**

- 114 montres or, argent, métal, diverses.
- 200 montres or, argent, métal, diverses.
- 6 montres argent répétition, 19 lignes.
- 24 cartons montres Roskopf ordinaires.
- 20 cartons montres Roskopf soignées.
- 88 montres ancre, 19 lignes, métal et argent.
- 48 montres cylindre, 11 lignes, argent.
- 130 cartons d'horlogerie en fabrication, 11, 16, 17, 19 lignes.
- 1 lot de mouvements chronographe.
- 1 lot de compteurs pour téléphone.
- 800 boîtes argent diverses.
- 850 boîtes métal diverses, des cadrans, anneaux et couronnes et des fournitures diverses.

Office des Faillites,
Le Préposé, H. HOFFMANN.

H-11209-C 10824-2

Champéry

(Valais, Suisse), 1050 m altitude, Station terminus du chemin de fer électr. Aigle-Monthey-Champéry. Magnifiques forêts de sapin.
Pension de la Forêt
Construction nouvelle, style chalet suisse, Confort moderne. Excell. cuisine française. Pens. incl. Chambre 5 à 7 fr. Portier à la gare.
G-900-6 10382-3

Lessive Schuler

à base
d'ammoniaque et
de térébenthine.

Ah! non, certes on n'est pas volé
Avec la LESSIVE SCHULER!
Sa perfection est complète,
Courons, courons en faire emplette!

Bois de foyard

Nous offrons à vendre environ 150 stères de bois foyard dans nos forêts au Valanvron. Pour le voir s'adresser à M. Rouf, fermier, à la Combe, La Ferrière. — Offres par écrit à MM. Spychiger frères, Nidau. 10950-2

Enchères Publiques de Bois

aux **Bronetêts** (Côte du Doubs)

Vendeurs: MM. Joset et Bourquin.
Date: **Lundi 28 juin 1909, à 2 h. du soir.**

Détail: 200 stères foyard cartelage, rondins et branches.

- 5 lots charbonnage rond
- 8 billes frêne sciées
- 8 billes foyard
- 5 billes plane
- 35 billes sapin

Il sera en outre vendu un potager français.

Terme: 3 mois sous cautions.
La Chaux-de-Fonds, le 19 Juin 1909.

Le Greffier de Paix:
G. HENRIOD.

Emprunt. Une personne honnête demande à emprunter 100 fr. contre bonne garantie, remboursables 10 fr. par mois. — S'adresser par écrit sous initiales O. X. 10852, au bureau de L'IMPARTIAL. 10852-3

Sur les deux Rives

PAR LÉON DE TINSEAU

La physionomie du Surintendant, après avoir exprimé la stupéfaction, puis l'amusement, s'animait d'une joie véritable. Encore qu'il fût devenu très rouge, Olivier n'avait pas perdu contenance au point de se méprendre sur la nature de l'accueil. Il sera la main tendue et, sans autre explication, répondit qu'il avait débarqué la veille.

— Allons-nous vous garder longtemps?
— Toujours peut-être, sauf qu'il ne se tira des coups de fusil du côté que vous savez.

— Voilà un changement bien imprévu! Quel projet vous ramène chez nous?
Les yeux perçants de Lefebvre dévisageaient son interlocuteur. Parmi ses compatriotes, le Surintendant passait pour avoir un flair considérable et une finesse proportionnée. Mais il reprit toute sa bonhomie ordinaire à cette réponse d'Olivier:

— Si vous avez de l'affection pour moi, ne me demandez jamais «pourquoi» je suis revenu à Québec... Un fils respectueux se tait, quand il n'a pas de bien à dire de sa mère... ou de sa patrie.

Lefebvre eut un geste de mécontentement de lui-même:

— Je suis un maladroit. Comment n'ai-je pas deviné?... Car vous pensez bien que les journaux de France nous arrivent. Hélas! ils nous ont navrés, mais ils vous ont rendu célèbre. Ne craignez rien, cher ami. Je ne vous ferai pas de questions, et je veillerai de mon mieux à ce que nul ne vous en fasse. Naturellement il y eut un intervalle de si-

lence. L'esprit du Canadien continuait à travailler.

«Tout cela, songeait-il, n'explique pas pourquoi il mesure la façade des Ursulines.» Mais cette question eût été encore plus maladroite que la précédente.

Cheminant côte à côte, les deux hommes furent bientôt à la porte du Surintendant. Olivier entra sur l'invitation faite. Il remarqua l'air abandonné de la demeure: les volets du salon étaient fermés, les meubles couverts. Quand il fut assis dans le fumoir, il tâcha de prononcer du ton le plus banal cette phrase où tremblait l'émotion d'une curiosité douloureuse.

— Vous voilà seul! J'ai bien souvent pensé au changement survenu dans votre existence.

— Oui, mes deux coquines laissent leur vieux père moisir dans son coin. Jolie famille, n'est-ce pas?

Ces mots dits sur un ton plaisant avaient de quoi surprendre. Evidemment l'abandonné faisait contre mauvaise fortune bon visage. Olivier n'était pas aussi tranquille à beaucoup près quand il demandait ne pouvant rester davantage dans l'incertitude:

— Je suppose que mademoiselle Antoinette n'a pas encore terminé son noviciat?

Lefebvre parut chercher un instant si le nouveau débarqué se moquait de lui. Déjà, en le voyant revenir juste à l'heure où sa présence pouvait être significative, il avait entrevu des combinaisons profondes. Mais ce jeune homme n'était pas de ceux qui jouent la comédie, ou même qui peuvent la jouer. D'ailleurs Lefebvre se souvenait de l'endroit où leur rencontre avait eu lieu. Cependant il répondit à la question par une autre:

— Est-il possible que vous soyez si mal au courant de ce qui se passe dans ma famille?

Jugeant que cette phrase contenait un reproche, Olivier s'excusa:

— Vous désapprouviez mon départ. Je n'ai pu manquer de voir que ma décision m'ôtait votre bienveillance...

— Elle ne vous était pas mon estime.

— Le contraire serait étonnant. Quoi qu'il

en soit, je n'ai pas osé vous écrire. En même temps, la séparation faisait son œuvre. Tout le monde, ici, m'oubliait peu à peu. Bref, comme cela m'était arrivé jadis en approchant de vos côtes, le brouillard m'a enveloppé quand elles eurent disparu.

— Le soleil va se montrer, dit Lefebvre en lui tendant la main. Donc voici les nouvelles. Pour commencer, votre supposition est juste: ma fille... n'a pas terminé son noviciat.

Il parut s'amuser beaucoup du jeu de physionomie d'Olivier qui ne savait quelle réponse faire.

— Si vous voulez, continua-t-il, nous irons la voir ensemble au parloir, jeudi prochain. Mais le parloir ne sera pas dans la rue maussade où je vous ai trouvé tout à l'heure. Antoinette nous recevra sur le quai de la station, à l'arrivée du train qui l'amène du Pacifique.

Pour le coup, ce fut une stupéfaction profonde qui ôta la parole au jeune Vendéen.

— Soyons sérieux, dit le Surintendant, et d'abord laissez-moi vous confier deux choses: la première, c'est que, sans le lui laisser voir, je n'ai jamais cru à la vocation d'Antoinette, pas plus — pardonnez-moi! — que je ne croyais à la vôtre. En second lieu, j'aurais mis le feu au couvent des Ursulines plutôt que d'y laisser entrer cette jeune folle, qui n'est pas plus faite que vous pour la guimpe.

— J'avoue, murmura faiblement Olivier, que votre résignation m'avait surpris.

— Vous ne connaissez pas les Canadiennes. Pour empêcher mon aînée d'être la femme d'un lieutenant américain, j'ai employé presque les moyens violents. Il en est résulté qu'elle serait plutôt morte que de faire un autre mariage. Comme il faut être juste en tout, je dois convenir qu'elle est très heureuse, quoique ma tante de la Colombière n'ait jamais voulu l'admettre. Mais son mari est attaché militaire au Japon, et demain, ils seront peut-être à Constantinople. C'est assez d'une expérience de ce genre. Me voilà vieux, et je ne veux pas mourir seul dans mon coin. Aussi — gardez cette troisième confidence

pour vous — je laisserais Antoinette épouser un Turc ou même un de vos amis Peaux-Rouges, à condition qu'il ne l'emmènerait pas. Il va de soi que je donnerais la préférence à un gendre moins pittoresque. Et maintenant si, comme je l'espère, vous êtes mon hôte ce soir, je vous laisse deux minutes pour m'assurer que la fortune du pot ne sera pas une infortune.

Sans attendre une réponse, le Surintendant disparut. Quand il revint, Olivier, toujours à la même place et dans la même attitude, semblait néanmoins avoir la fièvre, à en juger par la nuance de son visage.

— Donc, reprit Damasse, plus d'opposition, plus de combats. C'était le meilleur moyen de perdre ma fille. Je lui ai dit: «La volonté de Dieu soit faite!» ce qui, nous le savons tous deux, arrive généralement. Le principe admis, j'avais le droit de demander terme. Précisément ma fille aînée me suppliait d'envoyer sa sœur passer quelques mois auprès d'elle, à Tokio. Antoinette s'est fait un peu tirer l'oreille: mais enfin, elle s'est mise en route l'hiver dernier, sous la surveillance d'une vieille amie pauvre, dont j'ai payé le voyage, et qui me renseigne sur l'état de l'atmosphère avec une parfaite régularité.

— Mademoiselle votre fille semble-t-elle renoncer à ses intentions? désira savoir Pragnères.

— Non, pas encore. D'un autre côté, elle n'a paru distinguer aucun jeune homme, ce qui était un risque sérieux. Car enfin, supposez qu'elle me dise en débarquant: «Papa, je me suis fiancée au secrétaire d'ambassade allemande... Ne vaudrait-il pas encore mieux la savoir au couvent de Québec, où elle serait ma voisine?»

— Beaucoup mieux, affirma Olivier avec chaleur. Mais tout de même...

— Patience! Tant que le malade est vivant, il y a de l'espoir, dit le proverbe anglais. (Maintenant, allez revoir les lieux qui vous sont chers. Nous dînons à sept heures et demie.)

(A suivre.)

Nouvelles étrangères

FRANCE

Renard condamné.

La neuvième et dernière audience de l'affaire Renard a attiré mercredi à Versailles un public encore plus nombreux qu'aux audiences précédentes.

M^e Lagasse achève sa plaidoirie. Le défenseur reproche au ministère public d'avoir étayé son accusation sur les seuls dires de Courtois, et dit qu'il est autorisé par le Dr Hernet, qui reçut à St-Martin de Ré les confidences de Courtois, à dire en son nom aux jurés que Renard n'est pas coupable. (Vive sensation dans l'auditoire.)

Le défenseur rappelle les aveux de Courtois au forçat Deliot. Il termine en mettant en garde les jurés contre le remords d'une erreur judiciaire.

Après une courte réplique du procureur, Renard, interrogé une dernière fois, jure sur la tête de sa femme et de son enfant qu'il est innocent de ce crime abominable.

A 2 h. 55, le jury se retire pour délibérer. Il revient à 5 h. 15 avec un verdict affirmatif sur toutes les questions, sauf sur la préméditation. Le jury accorde des circonstances atténuantes. Renard est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le verdict du jury a été lu et Renard l'a écouté avec son impassibilité habituelle. M^e Lagasse se lève et dépose des conclusions. Il demande à la Cour de lui donner acte de ce que le onzième juré, à l'audience de mardi, s'est penché vers une personne étrangère au procès et lui a dit de façon à en être entendu ainsi que d'une autre personne : C'est une condamnation à mort. (Applaudissements frénétiques dans la salle.) L'avocat invite la Cour à procéder immédiatement à une enquête et à faire entendre si on le juge utile un rédacteur au « Journal » et un rédacteur au « Petit Parisien » auxquels les propos ont été tenus.

M^e Lagasse ajoute que lorsqu'il a vu revenir à la tête du jury M. Riondel, faisant office de président, il a compris quel était le sens du verdict. Un tumulte épouvantable se produit alors. Le président donne l'ordre à la troupe de faire évacuer la salle et c'est au milieu d'une bagarre inénarrable et dans le cliquetis des sabres des dragons que le public est expulsé.

Une bande noire à l'école.

Une série d'incidents qui paraissent échappés d'un roman policier viennent de se produire à l'école des arts et métiers de Lille.

Dimanche matin, on découvrait au faite d'une cheminée un drapeau noir portant dans son milieu les deux initiales B. N. Quelques instants après, M. Henri Marlot, surveillant, venait avertir le directeur de l'école qu'il avait été, pendant la nuit, victime d'une tentative de meurtre.

Le surveillant était endormi dans le dortoir, quand soudain, il se réveilla sous le coup de la douleur. Autour de son lit, cinq élèves en chemise, le visage couvert de bonnets de coton en forme de cagoule, le frappaient avec des coups de poing américains. Encore qu'il fût déjà blessé à la tête, le surveillant se leva, fit face à ses agresseurs et engagea avec eux une courte lutte, qui se termina par la fuite des élèves.

Une enquête fut immédiatement ouverte sur ce fait grave. Elle révéla que les élèves avaient attendu que le surveillant fût endormi et, pour s'assurer qu'il ne se réveillerait pas au cours de l'attentat qu'ils préméditaient, lui avaient fait respirer des vapeurs de chlorure d'éthyle.

Le directeur, devant l'impossibilité de faire la lumière, avisa le parquet de Lille. Un commissaire de police fut délégué pour procéder à une enquête qui ne donna pas plus de résultats que celle du directeur.

On croit à l'existence d'une bande noire dont les initiales B. N. sur le drapeau noir révéleraient l'existence, bande qui se serait formée parmi les élèves des écoles des arts et métiers, avec mission d'intervenir en faveur des élèves que leurs camarades estimeraient avoir été injustement ou trop violemment punis.

Déjà, il y a quelques soirs, d'autres attentats du même genre avaient été commis. C'est ainsi qu'un surveillant avait été blessé par un boulon lancé par un élève qu'on ne put jamais retrouver.

ALLEMAGNE

Mauvaise journée pour M. de Bulow.

La journée de mardi a été très mauvaise pour le prince de Bulow : c'est l'impression générale. Aussi parle-t-on davantage de la dissolution éventuelle du Reichstag.

Faisons le bilan de ce jour néfaste. D'abord, à la commission des finances, rejet complet et rapide en une matinée de toutes les propositions gouvernementales concernant l'impôt sur les successions en ligne directe exigé par le chancelier.

Au Reichstag, à cinq heures, nouvel échec et des plus graves pour le gouvernement : par 203 voix contre 155 et une abstention, par conséquent à une des plus fortes majorités

qu'on ait jamais vues au Parlement allemand, tout le projet d'impôt sur les valeurs en Bourse, proposé par le centre et les conservateurs, est voté en seconde lecture. Et cependant, dans les couloirs, les membres du gouvernement affirmaient encore, quelques minutes auparavant, que le prince de Bulow ne l'accepterait sous aucun prétexte.

Les amis du chancelier donnent à entendre que ce qui est ajourné n'est pas abandonné. De même que le prince de Bismarck a, jadis, brisé les nationaux libéraux qui entendaient accaparer l'Etat à leur profit, de même M. de Bulow, qui a déjà, il y a deux ans, sévi contre le centre, serait maintenant résolu à appesantir sa main sur les conservateurs pour peu qu'ils continuent encore à contrarier sa politique économique.

Tels sont les propos que tiennent les amis du prince de Bulow. « On assure que le chancelier, longtemps perplexe en ce qui concerne la dissolution du Reichstag, serait aujourd'hui décidé à recourir à ce moyen pour avoir enfin raison des conservateurs. Il aurait même déjà obtenu de l'empereur un décret dissolvant le Reichstag et fixant les nouvelles élections à une date relativement prochaine. »

ESPAGNE

Courses de taureaux.

Depuis que commença cette année la saison des courses de taureaux, il passe peu de lundis sans que la presse n'ait à rendre compte de scènes sanglantes, dont les spectateurs des arènes furent témoins, la veille.

La journée de dimanche a été particulièrement sanglante. Il y a, en effet, un mort à Carabanchel, un blessé gravement à Bilbao, deux blessés gravement à Santander, un blessé très gravement aussi à Séville.

Le ministre de l'intérieur cherche le moyen d'éviter tant d'accidents, qui ont pour cause la mauvaise qualité des taureaux et l'inexpérience de la plupart des toréadors.

Le plus simple serait de supprimer les courses sans tenir compte des protestations qui s'élèveraient certainement. Le gouvernement est décidé à prendre cette mesure s'il ne trouve pas un autre moyen d'éviter ces hécatombes.

Ayez toujours de la persévérance

Histoire anglaise qui prouve qu'on finit toujours, avec de la persévérance, par enlever une affaire :

— Je vous demande pardon, monsieur, fit l'homme à la jaquette noire, est-ce que votre assurance sur la vie est suffisante ?

— Oui, répondit l'homme assis au bureau.

— Pourrais-je alors vous intéresser à une édition reliée en splendide maroquin des œuvres de Thackeray ?

— Vous ne pourriez pas.

— Est-ce que vous avez un filtre à eau potable, tuant les microbes, chez vous ?

— Je n'en ai pas et n'en veux point.

— Est-ce que vous achèteriez une machine à écrire d'occasion, excellente, si vous pouviez l'avoir à bon marché ?

— Je n'ai pas besoin de machine à écrire.

— Dans ces conditions que diriez-vous de l'offre de cigares de La Havane, à 10 francs le cent ?

— Je n'en donnerais pas deux sous.

— Et si je vous proposais de vous vendre un lit pliant à 40 francs, est-ce que cela vous irait ?

— Ecoutez, mon garçon, vous abusez étrangement de ma patience. Voyez-vous ma botte ?

— Je la vois, répondit l'homme à la jaquette noire, et je constate avec peine qu'elle est bien mal cirée. Si vous m'achètiez une boîte de cirage de Shakers, à six pence, vous auriez des bottes irréprochables et je vous laisserais la paix.

— Donnez cette boîte... Voici six pence, cria furieusement l'homme assis au bureau. L'intrépide plancier sourit, salua et sortit.

La délivrance de la reine d'Espagne

Mardi, à 2 heures du matin, la reine Victoria sentit les premières douleurs de la délivrance.

A six heures et demie, la reine mit au monde une petite fille, qui s'appellera Béatrice, comme sa grand-mère maternelle. Elle jouira, comme ses aînés, les princes Alphonse et Jaime, d'une assignation annuelle de 125 mille francs.

Une demi-heure après la naissance, les batteries établies à la Granja, pour annoncer l'heureux événement, et le sexe du nouveauté, tirèrent quinze coups de canon.

Le drapeau blanc est arboré à Madrid, au ministère de l'intérieur. Si le bébé royal avait été un garçon, le drapeau aurait été arboré aux couleurs nationales.

Les édifices publics et beaucoup de maisons particulières sont pavoisés.

La reine mère Marie-Christine, la princesse Béatrice de Battenberg, mère de la reine et le roi Alphonse ne quittèrent pas un seul instant la reine Victoria depuis les premières douleurs jusqu'à la délivrance.

La reine et l'enfant se trouvent en parfait état de santé. La joie est grande au palais, car la famille royale désireait unanimement une petite fille.

Il est curieux de rappeler que demain est l'anniversaire de la naissance du dernier enfant d'Alphonse XIII, le prince Jaime, qui naquit le 23 juin de l'année dernière.

La présentation de la princesse a eu lieu le lendemain matin, à 7 heures dix, dans l'antichambre des appartements de la reine Victoria, devant les personnes invitées.

Alphonse XIII, en uniforme de maréchal, avec le grand cordon de Charles III et la Toison d'Or, présenta le bébé dans une corbeille d'osier ornée de riches dentelles.

Les personnes qui ont assisté à la cérémonie de la présentation assurent que le bébé est blond, un peu maigre et très blanc.

Pour fêter l'heureux événement, le roi a signé la grâce de trois condamnés à mort et plusieurs commutations de peine.

Il paraît que le roi, qui désirait avoir une fille, avait parié avec plusieurs courtisanes que l'enfant serait du sexe masculin.

Il est intéressant de rappeler que les jeunes souverains espagnols se sont mariés le 31 mai 1906, et il y a un peu plus de trois ans, et qu'ils en sont aujourd'hui à leur troisième bébé. Le premier, le prince Alphonse, est né le 10 mai 1907, le second, le prince don Jaime, le 23 juin 1908.

Fête fédérale de gymnastique

À Lausanne, sur la place de Beaulieu, où se fait la Fête fédérale de gymnastique du 9 au 13 juillet prochain, se sont élevées, comme par enchantement, les diverses et vastes cantines qu'exige la fête.

Au pied du bois, au nord, sur la pente, s'édifient les gradins qui permettront d'embrasser d'un seul coup d'œil tout l'ensemble des exercices généraux, et devant lesquels se placera le directeur des exercices; à droite, son réservée des emplacements pour les sections d'hommes; à gauche, pour les sections étrangères. Un peu au-dessous, se feront les luttes suisse et libre; plus bas, les concours de sections, les concours de saut, les barres parallèles; au bas de la place se produiront les élèves des écoles de Lausanne. Près de l'entrée, à l'Est, se feront les concours artistiques. Toute la place sera ainsi garnie de gymnastes en activité. Le coup d'œil sera unique.

Au-dessus de la grande cantine, à l'ouest du bois de Beaulieu, se trouve la grande cantine à bière. C'est là qu'en temps de pluie — ce qu'à Dieu ne plaise! — se feront les exercices : engins libres, barres, cheval, sauts, préliminaires, etc.

Les exercices d'ensemble, qui constituent toujours l'attraction par excellence des fêtes de gymnastique et qui sont obligatoires pour tous les gymnastes suisses prenant part aux concours de sections, seront exécutés une première fois le dimanche 11, à 3 heures de l'après-midi; une seconde fois, le mardi matin, à 9 heures. Les sections se rassembleront derrière les casernes; 45 minutes avant l'heure fixée, elles feront leur entrée solennelle sur 26 colonnes, et défilent sur la place de fête pour aller prendre les places qui leur sont, par avance, assignées; puis, six signaux successifs seront donnés par les trompettes, et l'exécution commencera.

Le dimanche, l'exécution des exercices d'ensemble sera suivie d'une cérémonie patriotique. Sitôt qu'ils seront terminés s'opérera la concentration, puis tous les gymnastes chanteront : « O mon pays, debout!... » Et M. le conseiller fédéral Marc Ruchet prononcera une allocution patriotique suivie du chant national avec accompagnement de musique et du cortège. Les sociétés étrangères prendront place dans le groupe de tête, dans l'ordre que fixera le sort, puis viendront les sections d'honneur d'Amérique, de Londres, de Paris, de Milan, de Lyon, puis les sections d'hommes et les écoles de Lausanne.

La distribution des prix, fixée au mardi 13, à 10 heures, se fera sur huit points différents de l'emplacement de fête : quatre pour la distribution des couronnes pour les concours de sections; deux pour les concours de courses; deux pour les concours individuels. En cas de mauvais temps, elle aura lieu sur le podium de la cantine.

La Commission de publicité a pris des mesures pour que les résultats des concours parviennent en temps utile à tous les journaux suisses qui auront des représentants ou qui lui en auront exprimé le désir; les résultats seront expédiés par ses soins, sous pli fermé, par les trains de la nuit du 12 au 13, de façon que tous les reçoivent dans la matinée du 13, à l'heure où ils seront proclamés. Tous seront ainsi placés sur le même pied d'égalité. On espère éviter ainsi, d'une part des communications anticipées et des indiscretions, d'autre part, toutes récriminations! Tous les efforts tendent à ce but.

Nouvelles des Cantons

Noyade et folie.

BERNE. — Dimanche soir, un peu avant minuit, des passants virent un homme enjamber la balustrade du pont du Kirchenfeld et se précipiter dans l'Aar. Aussitôt des membres de la Société des pontonniers firent des recherches dans le canal de l'Aar, mais sans succès. On ne sait rien de l'identité de ce noyé. Les recherches continuent.

Le même jour, un habitant de la Länggasse a été pris subitement d'un accès de folie. Après avoir menacé femme et enfants, qui durent s'enfuir, il tourna sa fureur contre les meubles et se mit en devoir de les jeter du troisième étage dans une rue très fréquentée. Ce spectacle, qui avait attiré une foule de curieux, n'a pris fin qu'à l'arrivée de la police. Le malheureux a été envoyé à la Waldau.

Abondance de cerises.

BALE. — On signale cette année une abondance considérable de cerises. Dans les environs de Bâle, par exemple, les arbres ploient littéralement sous le poids d'une récolte inaccoutumée, et les états ne suffisent pas à empêcher les branches de se casser. Les propriétaires de vergers ne pourront jamais tout récolter. De Dornach, on écrit qu'une branche est chargée de deux grappes de cerises si touffues, si rapprochées que le bois et les feuilles disparaissent dans le fouilli des baies. A Bâle, on vend ces fruits de 7 à 8 centimes la livre.

La gare de Lausanne.

VAUD. — Aujourd'hui a été mis en service le passage sous voies côté ouest de la gare des C. F. P. Y. La passerelle provisoire sera fermée. Dès maintenant donc, la gare de Lausanne sera pourvue de ses dégagements définitifs.

Le passage ouest est destiné aux voyageurs qui doivent se rendre des Pas-Perdus et des salles d'attente aux divers quais de départ des trains, ou aux voyageurs qui ont à passer d'un quai à l'autre. Ce passage ne pourra pas être utilisé pour la sortie de la gare.

Le passage déjà en service depuis un an, demeure l'unique passage de sortie. Il aboutit au stationnement des omnibus, des automobiles et des fiacres. C'est là que l'on attendra les voyageurs amenés par les trains.

L'organisation du service de la gare exige l'acheminement des voyageurs partants et des voyageurs arrivants par des dégagements distincts.

Les courses de Morges.

Pour les courses organisées à Morges, pour le 27 juin, par la Société hippique du Léman, il y a 74 engagements. Plusieurs inscriptions parvenues après le délai, ont dû être refusées. Si le temps est favorable, l'Hippodrome de Morges sera dimanche le rendez-vous d'un nombreux public.

Les billets d'entrée à la pelouse participeront, comme ces dernières années, à une tombola avec lot unique, consistant en un cheval du pays, valant 1200 francs, dont le comité a fait l'acquisition.

Un garage pour autos et vélos, sous la surveillance du comité, sera installé à proximité du champ de courses.

Petites nouvelles suisses

BERNE. — L'assemblée du parti radical de la ville de Berne a décidé à l'unanimité de recommander aux électeurs l'adoption de l'emprunt cantonal de 30 millions et la revision des registres fonciers, objets qui seront soumis à la votation populaire dimanche prochain. Après une longue discussion, l'assemblée, par 46 voix contre 25, a décidé de recommander également le projet de revision de la loi sur la protection des ouvriers.

BERNE. — On signale la présence de sangliers près de Laupen. Ces animaux causent de grands ravages aux cultures; aussi les chasseurs sont-ils sur les dents. Une troupe de trente nemrods est à leur poursuite.

BIENNE. — Hier ont commencé devant les assises du Seeland les débats du procès contre le conseiller municipal et grand conseiller Fritz Kunz, notaire à Bienne. Kunz est accusé de falsification de documents authentiques, de détournements et de calomnie. L'accusé est défendu par M^e Pfister, avocat à Berne. Les débats dureront probablement quatre jours. L'affaire est suivie avec un grand intérêt par la population de Bienne.

GENEVE. — M. Liwentaal, qui a entrepris la construction du dirigeable « Genève », déclare que ses travaux sont arrivés à la limite où, sans l'appui de la Ligue aéronautique, il ne lui sera pas possible de les faire progresser. En attendant d'être fixé par la prochaine réunion de la Ligue, il consacre son temps à la construction d'un aéroplane.

HORGEN. — Un jeune agriculteur dont les chevaux s'étaient emportés est tombé si malheureusement sous une machine à tourner la foin qu'il a succombé à ses blessures quelques instants après l'accident.

ST-GALL. — Pendant une tournée d'inspection dans le tunnel de Bruggwald, l'ingénieur du contrôle de l'entreprise, M. Bacchi, a été tué, hier soir à 5 heures, par un éboulement de pierres. Celles-ci ne cessent de tomber de tous les côtés. Les victimes qui vivent encore dans les décombres n'ont pu être retirées du tunnel.

Renseignements financiers

Le dernier « Bulletin », qui vient de nous parvenir, de la Banque cantonale neuchâteloise donne sur la situation de la Bourse et des différents marchés mondiaux, les renseignements suivants :

Pendant le mois de juin, les marchés financiers sont restés orientés vers la hausse et le mouvement semble durable car il repose sur des bases sérieuses : paix assurée dans les relations internationales, situation monétaire facile sur toutes les grandes places et enfin désir général de faire des affaires.

Partout un sentiment général de confiance et de sécurité a remplacé les inquiétudes de la période troublée qui a caractérisé les premiers mois de l'année en cours ; les capitaux rassurés ont enfin retrouvé le chemin de la Bourse et lui ont donné une activité de bon aloi.

Le mouvement de hausse dont nous venons de parler n'a jusqu'ici rien eu de désordonné ; si sur quelques valeurs plus spécialement spéculatives un peu d'exagération a déjà été commise, on peut dire que c'est cependant l'exception. Les bons titres de placement ont une allure tout à fait respectable ; ils montent lentement mais sûrement.

L'encaisse or de la Banque de France s'est élevée au commencement de juin d'après le bilan hebdomadaire au chiffre de 3 milliards 700 millions qui jusqu'à présent n'avait pas été atteint. Il est intéressant de souligner l'importance de ce record qui témoigne de l'abondance monétaire dont bénéficie la France. L'augmentation depuis le 31 décembre 1907 est presque de un milliard ; elle est de plus de 1800 millions depuis 1898 et en constatant qu'en 10 ans la réserve d'or de la Banque de France s'est plus que doublée, on se rend compte du développement de la richesse chez nos voisins de l'Ouest.

Il est bien certain que les chiffres actuels suffisent à refléter une abondance de disponibilités qui ne peut être que très favorable aux affaires et qui appelle une période d'activité industrielle.

Aux Etats-Unis, la situation économique continue à s'améliorer. Wall Street a déployé durant certains jours une activité extraordinaire ; c'est ainsi que dans la seule séance du 3 juin, 1.940.000 actions ont changé de mains. Les valeurs cuprifères tiennent la tête du mouvement, de même que l'action ordinaire du puissant Trust de l'acier qui a fait une hausse appréciable sur la nouvelle que des démarches étaient en cours pour obtenir l'inscription de cette valeur à la cote de la Bourse de Paris.

Les exportations de la Suisse aux Etats-Unis pendant la période janvier-mai 1909 accusent une très sensible augmentation sur la période correspondante de 1908. Elles se chiffrent par un total de fr. 52,553,945. — contre 40,191,484. — L'horlogerie y figure pour fr. 3,577,762. — contre 3,088,230. — en 1908, les soieries pour fr. 9,871,265. — contre 5,520,992. —, les broderies pour fr. 27,272,688. — contre 20,514,171. —, les fourrages pour fr. 3,965,587. — contre fr. 3,909,844. —

Bien que les chiffres ci-dessus soient réjouissants, leur importance est cependant diminuée dans une certaine mesure par le fait qu'une partie des marchandises mentionnées a été importée aux Etats-Unis avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif des douanes.

Au sujet de cette question des droits d'entrée dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, on constate de plus en plus que le Sénat américain ne parviendra pas à mettre sur pied un tarif qui répond par sa modération aux réclamations légitimes de la grande masse des consommateurs.

La Bourse de Londres après avoir déployé une activité extraordinaire dans le compartiment des mines d'or, s'est heureusement un peu calmée ; pour un bon nombre de valeurs, la hausse a été si brusque qu'il était devenu nécessaire de s'arrêter, de respirer un peu et de consolider les cours. Malgré d'assez nombreuses réalisations, le marché des mines d'or a maintenu sa fermeté.

En Allemagne, la réforme financière continue à préoccuper les esprits. L'industrie, le commerce et la banque menacés par les nouveaux impôts proposés par le parti agrarien font de violentes protestations.

La situation économique chez nos voisins du nord ne présente pas encore d'amélioration bien perceptible ; on constate pourtant un léger réveil de la bâtisse et c'est un bon indice à noter ; d'autre part, le public persiste à conserver ses titres et la spéculation n'abandonne pas ses appréciations quant à l'avènement prochain de temps meilleurs. Pour redonner du ton à l'activité industrielle, il faudrait une bonne récolte et malheureusement il semblerait d'après les derniers rapports de l'agriculture que les perspectives des prochaines récoltes en Allemagne ne s'annoncent pas comme devant être très favorables.

Chronique neuchâteloise

Nouvelles diverses.

FETE DE CHANT. — Les sociétés de chant l'« Orphéon » et le « Frohmann » de Neuchâtel, se sont mises d'accord pour entreprendre la prochaine fête fédérale de chant et les autorités ne paraissent pas vouloir y mettre opposition. Reste une question essentielle, qui pourrait peut-être faire échouer toute la combinaison, c'est celle des logements. On doit songer en effet qu'il faut trouver place pour 4000 chanteurs, ce qui est énorme pour une petite ville. La commission chargée d'étudier la chose n'a pas encore terminé de réunir tous les éléments nécessaires pour présenter son rapport, mais il paraît qu'elle est plutôt pessimiste.

NIVEAU DU LAC. — Depuis les années 1892-93, le niveau du lac n'a pas été aussi bas que cette année ; malgré l'abondante chute de pluie dont nous avons été gratifiés mardi soir et dans la nuit suivante et qui a fait monter le lac de deux centimètres, le niveau se trouve encore de quatre-vingts centimètres inférieur à celui de 1908, à pareille époque. Comme la neige a été presque nulle dans les montagnes, on ne doit compter que sur les fortes averses pour faire remonter le niveau, sinon le service de la navigation et bien des riverains se trouveront très embarrassés cet été.

ÇA COUTE CHER. — L'Etat a dépensé pour l'enlèvement des neiges de l'hiver dernier, fr. 54,022.90. Cette dépense se répartit comme suit : Division du Vignoble, fr. 1,204.75 ; division du Val-de-Travers, fr. 22,645 ; division du Val-de-Ruz, fr. 8,641.35 ; division des Montagnes, fr. 21,531.80. Le crédit étant de fr. 40,000, il a été dépassé de fr. 14,022.90.

PETITS IMPRUDENTS. — Mercredi après midi deux enfants de Boudry, que leurs parents avaient envoyés chercher du pétrole, eurent en chemin l'idée de verser sur un mur ce qui restait au fond du bidon et d'y mettre le feu. La flamme atteignit le bidon, lequel fit explosion ; les enfants ont eu les doigts brûlés. Espérons que cela leur servira de leçon.

LES DEMENAGEMENTS. — Au chef-lieu, les déménagements battent leur plein. Les termes sont en général fixés au 24 juin et au 24 décembre, mais de plus en plus, on évite les déménagements au cœur même de l'hiver. De sorte que c'est la semaine de la St-Jean qui voit circuler le plus de déménageuses. Les camionneurs sont sur les dents et certaines rues sont accaparées par de lourds véhicules sur lesquels se détachent, en grosses lettres, les inscriptions les plus diverses.

LE VENT. — Un nouveau coup de vent, d'une extrême violence s'est subitement élevé hier soir, à Neuchâtel. Par endroits, c'était un assourdissant concert de contrevents qui « tapaient », tandis que d'opaques nuages de poussière s'élevaient de partout. Le lac n'a pas tardé à moutonner, et le spectacle ne manquait pas de beauté. La pluie n'est pas venue, comme on aurait pu s'y attendre.

DES CONFISEURS. — Il est arrivé dans l'après-midi d'avant-hier à Neuchâtel, environ deux cents confiseurs du Wurtemberg. Les touristes n'ont pu, vu le temps déplorable, faire dans la soirée la promenade sur le lac qui figurait à leur programme. Hier, ils ont visité la fabrique Suchard, puis se sont rendus aux Gorges de la Reuse.

La Chaux-de-Fonds

Avant les vacances.

A la veille des vacances, au moment de la dispersion générale, la section neuchâteloise de la Ligue sociale d'acheteurs demande de soumettre au public les considérations suivantes :

Chacun doit avoir à cœur de ne pas partir en villégiature sans s'acquitter de ses dettes. Ceux qui négligent ce devoir essentiel sont responsables de la gêne, parfois cruelle, dont les commerçants, les petits en particulier, ont ordinairement à souffrir pendant l'été.

D'autre part la section invite les fournisseurs à faciliter le règlement des comptes en faisant parvenir avant la fin de juin leurs relevés de factures aux clients. Ceux-ci ne pourront pas être froissés d'une manière de faire aussi juste que raisonnable ; beaucoup même leur en sauront gré.

Les mois de juillet et d'août sont un temps de chômage pour un assez grand nombre de métiers. Tailleurs, couturiers, tapissiers, relieurs, lingères, souffrent particulièrement du manque de travail. Nous devrions tous essayer d'atténuer les graves inconvénients de la morte saison. N'y a-t-il pas chez nous des habits à raccommoder, des matelas à remonter, des meubles à réparer, des livres à relier ? — Rappelons-nous que l'ouvrage fait tranquillement pendant la morte saison sera plus soigneusement exécuté qu'en tout autre temps.

Eglise nationale.

Dans sa séance du 11 mai dernier, le synode de l'Eglise nationale a, l'on s'en souvient, par un vote unanime, décidé de s'associer à la commémoration de la naissance de Calvin dont l'Eglise de Genève se prépare à célébrer l'anniversaire quatre fois séculaire et d'inviter à cet effet les pasteurs à rappeler, en la forme qu'ils jugeraient la

plus convenable, le souvenir du grand réformateur dans leur prédication du 11 juillet.

Sur la demande des pasteurs de Genève et de la conférence des Eglises nationales protestantes de la Suisse, réunie à Hérisau le 8 juin dernier, le bureau du Synode a décidé que, partout où cela serait possible, cette modeste solennité serait avancée de huit jours, afin de coïncider avec celle qui se célébrera à Genève et dans la plupart des Eglises protestantes du monde entier.

En conséquence, le bureau du Synode vient d'inviter, par circulaire, tous les pasteurs et tous les collèges d'anciens de notre canton à bien vouloir réserver le dimanche 4 juillet pour le culte dont il s'agit.

Les mauvaises lectures.

Nous avons dit hier que la Commission scolaire avait décidé d'intervenir auprès de la direction de police pour empêcher si possible la diffusion et surtout l'étalage de certaines publications malsaines, de nature à exercer un très fâcheux pouvoir sur l'imagination de notre jeunesse.

A ce propos, signalons qu'au cours de l'assemblée générale de l'Association des libraires allemands, qui s'est tenue à Leipzig récemment, il a été décidé de répandre par la voie de la presse dans tous les pays la déclaration suivante :

« L'assemblée générale de l'Association des libraires allemands constate avec une profonde tristesse l'accroissement inquiétant d'une littérature déplorable, qui, sans aucune considération du bien public, sans aucun sentiment de responsabilité à l'égard de la santé morale et physique de la jeunesse, déchaîne les plus viles passions de la nature humaine et menace gravement les bases même de notre civilisation.

« Les représentants de la librairie allemande, autrichienne et suisse, réunis à Leipzig, en ce jour, déclinent toute solidarité avec les auteurs et les propagateurs de cette littérature empoisonnée et considèrent comme le devoir naturel de tout vrai libraire de s'associer de toutes ses forces à l'extermination de ce fléau public par la propagation intensive de bons livres et par une lutte énergique contre la mauvaise littérature. »

Relations franco-suisse.

Le Bureau provisoire du Comité formé en Suisse et en France pour l'établissement d'un projet de chemin de fer St-Hippolyte-La Chaux-de-Fonds publie la note suivante :

A la réunion préliminaire du 6 avril dernier, des délégués français et suisses tenue à l'hôtel communal de Chaux-de-Fonds sous la présidence de M. le maire de cette ville relativement à la création d'une ligne ferrée de Saint-Hippolyte à Chaux-de-Fonds, un bureau provisoire avait été constitué : section suisse, de MM. Mosimann, maire de Chaux-de-Fonds, Tissot, conseiller communal et Porchat, maire de Neuchâtel ; section française, de MM. Corneille, maire de Charquemont, Grieb, adjoint au maire de Mafche et Henri Bourgeois, adjoint au maire de Damprichard. Ce bureau s'était chargé de solliciter des adhésions des notabilités françaises et suisses intéressées pour la formation d'un comité définitif d'initiative.

Le dit bureau s'est occupé activement de sa mission. Au 1er juin, du côté suisse, toutes les notabilités sollicitées avaient répondu favorablement. Le 27 mai, une première réunion a eu lieu à l'hôtel communal de Chaux-de-Fonds de la section suisse, du comité d'initiative. A cette réunion il a été arrêté la composition de la section suisse et l'examen de l'adjonction des membres qui ont pu être omis.

Au 1er juin, du côté français, MM. Bourgeois et Grieb ont reçu les adhésions favorables de toutes les notabilités sollicitées sauf trois qui n'ont pas encore fait connaître leur réponse.

Toutes les adhésions reçues par lettres ou verbales dénotent un accueil des plus favorables. Le bureau provisoire se réunira de nouveau à la Chaux-de-Fonds, afin d'arrêter d'une manière définitive le fonctionnement du comité. Une première réunion aura lieu soit à Monthéillard, soit à Chaux-de-Fonds vers la mi-juillet, afin de permettre aux membres du Parlement français, qui font partie du comité d'y assister.

Le Bureau provisoire.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

Renseignements divers.

TOURNOI DE TENNIS. — Les amateurs de tennis de notre ville s'occupent de l'organisation d'un tournoi qui sera disputé les 10 et 11 juillet prochain sur les deux superbes emplacements du Lawn Tennis-Club Chaux-de-Fonds. Pour relever l'éclat de cette manifestation sportive, diverses équipes du dehors ont bien voulu promettre leur participation. Afin de distraire les personnes que le tennis seul ne suffirait pas à intéresser, les organisateurs de la fête prépareront diverses attractions dont quelques-unes absolument nouvelles qui ne manqueront pas de divertir chacun.

ORCHESTRE L'ODEON. — L'Odéon a renouvelé son comité comme suit : MM. G. Zwahlen, président, Charrière 33 ; Alph. Gogler, vice-président ; Henri Ramseyer, Doubs 161, secrétaire ; Henri Juillerat, vice-secrétaire ;

Ch. Jenny, Sophie-Mairet 1, caissier ; Samuel Humbert, vice-caissier ; A. Debély, Chas. Loetscher, L. Vaucher, J.-H. Matile, Alcide Dubois, commission musicale ; Georges Pantillon, directeur ; Louis Vaucher, sous-directeur. Les musiciens, demoiselles ou messieurs, qui voudraient se faire recevoir de la société, sont priés de s'adresser au président ou à un membre du comité.

TOMBOLA. — Qui ne connaît notre société de musique l'« Avenir » ? Ce que l'on sait encore mieux, c'est l'amabilité avec laquelle cette société, dans n'importe quelle occasion, prête son désintéressé concours. Aussi l'« Avenir » peut-elle compter, sur l'appui du public et des sociétés pour la tombola que le Conseil d'Etat lui permet d'organiser.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

24 JUN

Prévision du temps pour demain

(Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Averses encore probables.

Chambres fédérales

BERNE. — Le Conseil national a décidé ce matin de clôturer la session samedi 26 juin et de tenir encore une séance d'affaires ce jour-là. Divers objets à l'ordre du jour de la session de juin sont renvoyés à la session extraordinaire d'automne, entr'autres la nouvelle loi postale.

BERNE. — Le Conseil national a voté à une grande majorité l'ensemble du projet de loi sur les traitements ainsi que le postulat visant la révision de l'ordonnance fédérale de 1897 sur ces traitements. Contrairement à une proposition de M. Scherrer-Fullmann, de ne pas entrer en matière, le Conseil a voté dans son ensemble le projet d'emprunt de vingt-cinq millions par 101 voix contre 9. Le Conseil décide de maintenir la date du 18 octobre pour la session d'automne, contrairement à l'avis du Conseil des Etats qui voudrait l'ouvrir le 25 octobre seulement.

BERNE. — Le Conseil des Etats a liquidé, ce matin, un certain nombre d'affaires relatives aux chemins de fer. Il a accordé entr'autres la concession d'une ligne Goppenstein-Loetschberg-Platten, ainsi que le transfert de la concession du Moutier-Granges. Le texte définitif de la loi sur les poids et mesures est adopté à l'unanimité. Le Conseil a adhéré enfin aux divergences du projet sur les bureaux de placement. Il a adopté un postulat de M. Kunz demandant la séparation de la comptabilité de l'administration des postes et télégraphes de celles des autres administrations fédérales.

Société d'histoire

VEVEY. — Réunie nombreuse mercredi dans le temple de Blonay sous la présidence de M. B. van Muyden, la société d'histoire de la Suisse romande a entendu un travail de M. Maxime Raymond sur l'origine rodolpheine de la maison de Blonay et le récit par M. B. van Muyden d'un curieux procès de chantage au 17^e siècle qui dura 14 ans et se termina par une condamnation à six ans de prison avec travail forcé à subir à l'hôpital de Berne. La question d'un monument à élever à Montriond sous Lansanne en souvenir de la trêve de Dieu a été renvoyée au comité.

Dans la mine

PITTSBURG. — Plusieurs centaines de personnes se trouvaient dans la mine de la Compagnie houillère de Lackmann, à Wehrun, lorsqu'une explosion se produisit vers 8 h. du matin, mercredi, dans la partie la plus dangereuse de la mine, récemment ouverte. A 10 h. 45 du matin, on avait remonté à la surface trois cadavres horriblement mutilés, et 10 blessés dont quelques-uns ne survivront pas.

A 3 heures de l'après-midi on avait retiré 8 cadavres et on en avait amené 10 autres au fond du puits pour les remonter. On croit maintenant que le nombre des morts ne dépassera pas une vingtaine. Plusieurs blessés ont été remontés sans connaissance. Les médecins emploient l'oxygène pour les rappeler à la vie. Des centaines de femmes et d'enfants sont tassés à l'entrée du puits. Leur désolation est navrante. Le sauvetage s'opère lentement, à cause des émanations de gaz délétère.

MOTS POUR RIRE

A l'audience.

Un jeune avocat très vaniteux et dont le talent était plus qu'ordinaire plaidait la cause d'un orphelin.

Après l'audience, il vint trouver le président du tribunal.

— J'espère, monsieur, lui dit-il, avoir excité votre compassion.

— En effet, répondit le président, vous m'avez fait pitié.

Les personnes corpulentes

celles qui ont une disposition à engraisser, si plaignent très souvent de constipation. C'est pour ces personnes-là que les véritables pilules suisses du pharmacien Richard Brandt sont spécialement recommandables ; elles occasionnent des selles régulières d'une manière agréable et inoffensive. La boîte avec étiquette : Croix blanche sur fond rouge et la signature « Richard Brandt » à fr. 1.25 dans les pharmacies.

Course à Bâle

A l'occasion du CONCOURS FÉDÉRAL de MUSIQUE des 3-5 Juillet

Les membres honoraires, passifs et les amis de la Musique Militaire « Les Armes-Réunies » désirant assister au concours peuvent se faire inscrire jusqu'au 30 Juin (dernier délai), chez M. Paul Schwarz, président, rue de la Paix 85, ou au local de la Société, où tous les renseignements seront donnés.

Le départ se fera samedi après midi, 3 juillet, au train de 12 h. 52, et la rentrée s'effectuera en commun mardi soir 6 juillet, à 9 h. 55.

Le prix réduit du billet de chemin de fer pour 3^e classe est de 6 fr.

Le prix de la carte de fête complète, donnant droit au voyage, à la couche et aux repas (dîner du mardi à l'Hôtel de la forêt de la Hardt, près Bâle, y compris) est de fr. 27.50. H-6702-J 11083-3

Occasions!

1 mobilier de chambre à coucher, moderne, composé de : 2 lits noyer 1 place, 2 tables de nuit, 1 lavabo avec glace, 1 armoire à glace.

560 fr.

1 mobilier de chambre à coucher moderne en noyer, même composition que le précédent.

630 fr.

1 mobilier de chambre à coucher, composé de : 3 lits, 2 tables de nuit et 1 lavabo avec glace.

435 fr.

1 mobilier de chambre à coucher noyer mat et poli, composé de : 1 lit 2 places, 1 table de nuit, un lavabo avec glace, 1 armoire à glace.

610 fr.

1 mobilier de chambre à coucher noyer mat et poli, panneaux décorés, composé de : 1 lit à 2 places, 1 table de nuit, 1 lavabo avec glace, grand modèle.

625 fr.

8 lits noyer, 2 places, complets, ébénisterie garantie.

220, 235, 260, 280 fr.

SALLES A MANGER

2 mobiliers composés chacun de 1 buffet de service noyer, 1 table à coulisses, 6 chaises siège jonc, 1 divan moquette.

500 fr.

1 mobilier de salle à manger, composé de 1 grand buffet de service, 5 portes sculptées, 1 table à coulisses, 6 chaises cuir, 1 divan moquette 3 coussins.

870 fr.

1 mobilier de salle à manger Henri II, 1 buffet, 6 chaises, 1 table à coulisses, 1 divan moquette.

570 fr.

1 mobilier de salle à manger moderne, 1 buffet, portes du corps supérieur avec vitreaux, 6 chaises siège jonc, 1 table à allonges, 1 divan moquette.

490 fr.

Meubles garantis sur facture
3 bibliothèques vitrées,
1 bibliothèque tournaute,
Plusieurs salons.

1 lit américain en noyer, sommier métallique, très solide.

250 fr.

1 buffet de service verni couleur noyer, les portes du corps supérieur avec vitreaux.

100 fr.

1 porte-manteaux et parapluies, en chêne, avec glace cristal.

100 fr.

1 dito

35 fr.

1 dito

70 fr.

1 divan moquette bonne garniture

90 fr.

1 divan moquette bois apparent sculpté

150 fr.

1 divan moquette 3 coussins

115 fr.

Pupitre américain chêne massif.

260 fr.

1 grand classeur à rideau, en chêne

150 fr.

3 classeurs à rideau, en chêne, la pièce

85 fr.

1 table en chêne pour machine à écrire

28 fr.

1 meuble en chêne pour presse à copier (3 tiroirs et 2 armoires)

70 fr.

4 fauteuils de bureau en vieux chêne et chêne naturel

12, 18, 30, 60 fr.

1 meuble pour presse à copier

20 fr.

Ne faites pas d'achat avant d'avoir visité nos occasions dans tous les genres de meubles.

HALLE AUX MEUBLES

rue Fritz-Courvoisier 11

2 BELLES CHAMBRES

indépendantes, situées au centre des affaires, sont à louer pour de suite ou époque à convenir. Convientrait pour bureau ou atelier.

S'adresser au Bureau Louis Leuba, rue Jaquet-Droz 12. 10617-1

BONDELLES Brèmes VENGÉRON

POISSONS FRAIS - Très Bas Prix vendus VENDREDI, Place de l'Ouest, à côté de la Fontaine. — Bonne occasion!

SPÉCIALITÉ

DE DENTIFIERS

EN TOUS GENRES

TELEPHONE N° 811

CHANGEMENT DE DOMICILE

H. JÉRIN

LA CHAUX-DE-FONDS

16, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 16 (Maison de la Papeterie R. Hæfeli & Fils)

10087-4

Brasserie de la Boule-d'Or

J'ai le plaisir d'annoncer à mon honorable clientèle, à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, que j'ai repris mon ancien établissement, rue Léopold Robert 90.

J'espère, comme par le passé, avec des consommations de choix et un service soigné, mériter la confiance de chacun.

11092-3

Se recommande vivement,

Albert Hartmann.

Hôtel du Cerf, Villeret

Dimanche 27 Juin 1909

BAL PUBLIC

dans la nouvelle Salle-Casino

ORCHESTRE GOLZANI, de La Chaux-de-Fonds

RESTAURATION et CONSOMMATIONS de 1^{er} choix.

11088-2 Se recommande, Le tenancier, Vincent.

Pour conserver votre chaussure et l'assouplir, achetez le



Crème au brillant rapide de 1081-47
SUTTER-KRAUSS & Cie, QBERHOFEN.

ATTENTION!

Machine à écrire

RÉPARATION

et Nettoyage de tous systèmes

Travail prompt et soigné.

Prix modérés 3198-7

PAUL DUBOIS

Mécanicien — Progrès 89

TOMMES

(ou chevrotins), par caisse de 5, 10, 15, 20 kg., à fr. 1.30 le kg., en remboursement. On cherche des revendeurs. — M. Vert, fabricant, Vich (Vaud). H-23639-L 9675-1

Emprunt

On demande à emprunter pour l'an tonne 1909, 25 à 30000 fr., contre bonne garantie. — S'adresser par écrit sous B. K. 10871, au bureau de l'IMPARTIAL. 10871-2

Cadrams

Un émailleur bien au courant de sa partie, pourrait entrer de suite dans un atelier sérieux. Bonne occasion pour un jeune homme de se perfectionner dans le travail des émaux usés et calibrés. — S'adresser par écrit sous chiffres C. C. 10415, au bureau de l'IMPARTIAL. 10415-4*

Ateliers et bureaux

A LOUER

pour le 31 octobre 1909, rue de la Serre 47, les locaux occupés précédemment par Mme Vve d'Eug. MONNOT. Forcée motrice installée. — S'adresser même maison, au 2^e étage. 10610-4

Bijouterie-Orfèvrerie. A vendre plusieurs chaînes or 18 karats pour Messieurs, à raison de fr. 2.75 le gramme, sans façon, ainsi que plusieurs services en argent et d'autres articles du même genre. — S'adresser chez M. Perrin-Brunner, rue Léopold-Robert 55. 10298-2

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir:

Terreaux 18, 1^{er} étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 44.15 par mois. 9455-1

Hôtel-de-Ville 47, Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. Loyer mensuel, fr. 31.25. 9456

Hôtel-de-Ville 47, 2^e étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 35 par mois.

Au Centre de la ville, 1^{er} étage de 5 chambres, cuisine et dépendances.

Au Centre de la ville, 2^e étage de 5 chambres, cuisine et dépendances.

Au Centre de la ville, 3^e étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9457

Charrière 84, 2^e étage de 3 chambres et cuisine. Fr. 35 par mois. 9458

Puits 8, Pignon de 3 chambres, cuisine. Loyer mensuel, fr. 30. 9459

Bel-Air 12, ATELIER à l'entresol. Bien éclairé, avec entrées indépendantes. Convientrait pour menuisier, gypseur, serrurier, etc. Fr. 400 par an. 9460

Pour le 31 octobre 1909

Hôtel-de-Ville 37, 2^e étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Loyer mensuel, fr. 30. 9461

S'adresser au notaire A. BERSOT, rue Léopold-Robert 4, à La Chaux-de-Fonds. H-11093-C

A LOUER

pour le 31 octobre

Progrès 161, 1^{er} étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 650.

3^e étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 650.

Rez-de-chaussée, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 600.

Progrès 163, 1^{er} étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie, cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 650.

2^e étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 675.

Léopold-Robert 6, 2^e étage, 3 chambres, cuisine, dépendances. Prix annuel, eau comprise, fr. 550.

3^e étage, 2 chambres, cuisine, dépendances. Prix annuel, eau comprise, fr. 420.

S'adresser au bureau A. Bourquin et Nuding, Léopold-Robert 6-a. 9052-15*

A remettre

un magasin d'horlogerie ayant bonne et ancienne clientèle, dans une petite ville de la Suisse française. Affaire sûre et de tout repos pour prendre sérieux; époque et conditions à débattre. — Adresser les offres par écrit, sous initiales V. K. 10938, au bureau de l'IMPARTIAL. 10938-3

Maison

A vendre, à l'amiable, un immeuble bien exposé au soleil, comprenant 3 logements de 4 pièces, avec corridor et un de 3 pièces. — S'adresser à M. Mamie, géant, rue de l'Industrie 13. 10975-2

BRASSERIE, rue du Collège 8

vis-à-vis de la Cuisine Populaire.

Samedi 26 juin, à 7 1/2 heures du soir

TRIPES

Restauration chaude et froide à toute heure. — **Fondues et Macaronis aux tomates.** — **Petits soupers sur commande.** — Salle à manger à disposition. — On prendrait encore quelques bons pensionnaires. 11087-2

Se recommande vivement, Le nouveau tenancier, Ernest RODÉ-BALMER.

Magasin

A louer au centre de la rue Léopold Robert, beau magasin avec grandes devantures. — S'adresser par écrit, sous chiffres P. L. 10819, au bureau de l'IMPARTIAL. 10819-2

Magasin

A louer pour de suite ou époque à convenir, à proximité de la Place Neuve, un magasin avec grandes devantures et logement. — S'adresser rue de la Serre 9, au 3^e étage, à gauche. 10787-10

Appartements

A louer pour fin octobre, 2 beaux logements modernes de 3 pièces, dont un avec balcon et toutes les dépendances, lessiverie, grande cour, etc., le tout bien situé au soleil. 8764-17*

Plus un bel atelier de 5 fenêtres. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Schneider, rue du Rocher 21.

Logement. A louer, pour le 31 octobre, 2 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie, etc. — Pour le 30 juillet, PIGNON d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser à Mme veuve U. Leuzinger, rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 8077-21*

A louer pour le 31 octobre courant, le cupé vaste et bel appartement occupé pendant 18 ans, par feu M. Michel Bloch, Place du Marché 6, au 1^{er} étage. — S'adresser à M. Emile Farny, même maison, au 3^e étage. 1778-59*

A louer pour le 31 octobre, ensemble ou séparément, le 2^e étage de la maison de la succursale postale, logements modernes, chauffage central, balcons, eau, gaz, électricité et grandes dépendances. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 22. 7664-23*

Logement. A louer, de suite ou époque à convenir, un logement moderne de 3 pièces et dépendances, bien situé. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 22. 6293-31*

A louer pour le 1^{er} mai, rue du Couvent 1 et 3, 2 appartements au soleil, de 2 pièces, dépendances et jardin potager. — S'adresser au Magasin de Bijouterie Georges-Jules Sandoz, rue Léopold-Robert 46. 5084-36*

A louer beaux appartements de 3 pièces, au soleil, corridor éclairé et toutes dépendances, depuis fr. 500. — S'adresser rue Célestin-Nicolet 2. 10207-14

Logement. A louer pour le 31 octobre, un beau logement de 3 pièces, dans maison moderne. — S'adresser Succès 13-a. 9795-10*

Logement. A louer un beau logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix 35 fr. par mois. — S'adresser rue des Terreaux 15. 10078-8*

A louer un logement moderne de trois chambres, cuisine, bout de corridor éclairé, toutes dépendances, lessiverie, séchoir et cour, en face du Collège de l'Ouest. — S'adresser rue du Doubs 167, au 1^{er} étage. 9498-12*

Logement à louer, pour le 31 octobre, dans maison d'ordre, à des personnes de moralité et solvables, 3 pièces à 2 fenêtres, alcôve, lessiverie, gaz et électricité installés. 9919-9* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer la maison rue du Crêt 11, comprenant un vaste sous-sol, un rez-de-chaussée atelier, avec bureau et un pignon de 3 pièces, lessiverie, cour et jardin. — S'adresser rue du Crêt 9, au 1^{er} étage. 10478-5*

Chambre. A louer de suite, dans ménage sans enfant, à monsieur de moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée, à 2 fenêtres, à proximité de la Gare. — S'adresser rue Numa-Droz 99, au 2^e étage, à gauche. 10959-2

Appartement. A louer pour le 31 octobre prochain, rue de la Paix 8, le 2^e étage de 7 chambres, 1 cuisine, 1 chambre de bonne, 1 chambre de bains, grand balcon, doubles dépendances, eau, gaz, électricité, buanderie, cour, confort moderne, situation centrale en plein soleil, grand dégagement. — S'adresser rue de la Paix 1, au 3^e étage, à droite. 10511-5*

Appartement. A louer pour le 31 octobre 1909, au centre de la ville, bel appartement de 7 pièces, cuisine et dépendances. Le preneur bénéficiera éventuellement de l'installation de la salle de bains et de l'électricité. — S'adresser de 2 à 5 heures après midi, tous les jours, sauf le dimanche, rue Neuve 11, au 2^e étage. 8749-17*

A louer rue de la Serre 32, beau logement de 5 pièces, bien au soleil, chambres de bain et de bonne, cour, lessiverie et belles dépendances. Disponible fin juillet. — S'adresser au bureau JUNOD FRERES, même maison. 10982-2

Chambre. A louer une jolie chambre au soleil, avec électricité, située dans le quartier des fabriques, à un monsieur de moralité. — S'adresser rue de la Paix 109, au 3^e étage, à gauche. 10964-4

Logement. A louer, de suite ou pour époque à convenir, beau logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, remis entièrement à neuf. Belle situation au soleil et à 5 minutes de deux gares. Prix très avantageux. — S'adresser Restaurant Louis Dubois, Convers. 10954-4

A louer pour le 31 octobre ou époque à convenir, rue du Parc 16: 1 logement de 4 pièces, 2 alcôves et dépendances, au 2^e étage. — 1 logement de 3 pièces et dépendances au 3^e étage. — S'adresser rue de la Paix 17, au 2^e étage. 10936-2

Logement. A louer, de suite, petit logement remis à neuf, pour 2 personnes tranquilles, rue de la Retraite n. 14. — S'adresser rue du Parc 5, au 1^{er} étage. 10977-2

A louer pour le 1^{er} novembre, dans petite maison tranquille, 2^e étage de 4 pièces, avec corridor et alcôve, dépendances, au soleil. Prix très modéré. — S'adresser à M. Mamie, géant, rue de l'Industrie 13. 10976-2

Chambre. A louer, à personne travaillant dehors, une belle chambre bien meublée, au soleil, à proximité de l'Ecole d'horlogerie. — S'adresser rue du Doubs 61, au rez-de-chaussée. 10935-2

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, indépendante, à une personne travaillant dehors. — S'adresser rue de la Chapelle 13, au 2^e étage. 10978-2

A louer pour le 31 octobre, appartement soigné de 4 à 5 pièces, balcon, bien exposé au soleil, belle vue. — S'adresser même maison, chez M. Schaltenbrand, architecte, rue A.-M. Piaget 81. 8260-21*

Pont 17. A louer pour le 31 octobre 1909, rez-de-chaussée, 3 pièces, cuisine, belles dépendances, lessiverie, cour, séchoir. Prix annuel eau comprise fr. 510. — S'adresser à M. J. Gotat, au 1^{er} étage. 9017-15*

A louer pour le 31 octobre 1909, rue de la Serre 9, au 2^e étage, ensemble ou séparément, deux appartements, avec dépendances; un de 4 chambres, corridor éclairé; un de 3 chambres, avec corridor. Buanderie. — S'adresser même maison, au 3^e étage, à gauche. 10788-10

A louer Nord 73, de suite ou époque à convenir, 4 à 5 pièces dont une à 3 fenêtres, plus une cave installée pour une fournaise, gaz et électricité. — S'adresser à M. Schaltenbrand, rue A.-M. Piaget 81. 8259-20*

A louer Progrès 163, pour de suite ou époque à convenir, rez-de-chaussée, 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie, cour. Prix annuel, eau comprise, 600 fr. — S'adresser au Bureau A. Bourquin & Nuding, rue Léopold-Robert 6-a. 9048-15*

Logement. A louer un joli pignon de 2 chambres, à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, pour le 31 octobre. Prix: fr. 31. — par mois. 9528-12* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambres meublées, indépendantes, à louer à personnes de toute moralité. Grande chambre pour 3 ou 4 messieurs ou ménage sans enfant. — S'adresser chez Mme Biolley, rue Numa Droz 14 a. 10510-6

A louer de suite ou époque à convenir, un 3^e étage, 4 pièces au soleil et au centre. — S'adresser à M. Georges Dubois, quincailler, Place de l'Hôtel-de-Ville 9. 9250-14*

A louer de suite ou pour le 31 octobre, bel appartement moderne de 3 chambres, balcon, corridor éclairé, cuisine et dépendances. Jardin. — S'adresser à M. H.-V. Schmid, rue du Commerce 129. 7667-23*

A louer pour le 31 octobre, dans belles maisons en construction, rue du Temple-Allemand 137 et 139, de très beaux logements de 3 pièces et 2 pièces avec bout de corridor et tout le confort moderne. Un grand atelier de 80 m² est aussi à louer dans les dites constructions. — S'adresser rue Numa-Droz 165, au 1^{er} étage. H-6398-C 8799-17*

A louer de suite ou époque à convenir, un appartement au 1^{er} étage, de 3 chambres, cuisine, grand corridor et dépendances. 10677-3

Pour le 1^{er} novembre, un appartement au 3^e étage, 3 chambres, cuisine, grand corridor et dépendances. Un appartement au rez-de-chaussée, 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. J. Lazzarini, rue Numa-Droz 122.

Comptable expérimenté offre ses bons offices aux intéressés. — S'adresser à M. Albert Chopard, rue Stavay-Mollondin 6. 11081-12

Horloger. Jeune homme sérieux et travailleur, ayant fait son apprentissage à l'Ecole d'horlogerie, connaissant les pièces compliquées et le réglage, cherche place stable dans bonne maison. — S'adresser par écrit, sous chiffres J. S. 11072, au bureau de l'IMPARTIAL. 11072-3

Jeune homme 27 ans, marié, cherche place comme homme de peine. Sait aussi traire. 11053-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Lingère. Une ouvrière lingère est disponible les après midi pour travailler dans un atelier ou chez une tailleur. — S'adresser rue Numa-Droz 148, au 3^e étage. 111093-3

Journalière. Personne se recommande pour des journées, lessives, écurages, ainsi que de la couture. Personne recommandable. — S'adresser rue du Parc 80, au pignon. 259-21*

Dame active, très au courant du commerce, cherche emploi dans magasin ou atelier. — Ecrire sous chiffres H. J. 10937, au bureau de l'IMPARTIAL. 10937-2

Journalière forte et robuste se recommande aux dames de la ville pour lessives, écurages, remplacer des servantes et faire des ménages le matin. — S'adresser rue de la Ronde 43, au 2^e étage, à gauche. 10943-2

Apprentie. On désire placer une jeune fille comme apprentie repasseuse en lingerie. — S'adresser rue D.-P.-Bourquin 1 (Crétets), au 3^e étage, à droite. 10969-2

Horloger. Un jeune homme ayant fait son apprentissage à l'Ecole d'horlogerie et connaissant toutes les parties de la montre, cherche occupation dans comptoir ou fabrique. — S'adresser chez M. Rosselet, rue Avocat-Bille 6. A la même adresse, à vendre 10 montres cylindre et ancre soignées. 10817-1

Jeune homme fort et robuste, cherche place quelconque, pour de suite ou époque à convenir. Certificats à disposition. — S'adresser à Mme Weiss, rue Léopold Robert 18-b. 10811-1

Jeune dame demande à faire des heures ou ménage. 10807-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mancœuvre. On demande un mancœuvre pour travaux de creusage. — S'adresser rue de la Promenade 5, à gauche. 11078-3

Jeune fille aimant les enfants et pouvant s'aider aux travaux du ménage, est demandée de suite. 11077-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille de 25 à 30 ans, est demandée par un hôtel pour s'aider aux travaux de cuisine. Bons gages si la personne convient. — S'adresser à la Boulangerie, rue Numa Droz 4. 11076-8

Porteur de pain. On demande, pour de suite, un porteur de pain. — S'adresser à la Boulangerie, rue Numa Droz 4. 11076-3

Fille. On demande une bonne fille pour faire le ménage. — S'adresser rue des Granges 14, au 3^e étage, à droite. 11056-3

Servante. On demande de suite une bonne servante connaissant bien la cuisine. Bons gages si la personne convient. — S'adresser à l'Hôtel de la Loyauté, Ponts-Martel, ou chez M. Lehmann, au Manège, La Chaux-de-Fonds. 11067-3

Fille. On demande une fille forte et active pour les travaux d'un ménage. — S'adresser à Mme Paul-Eugène Golay, Usine électrique, Brassus. 11063-2

Bon vendeur. Jeune homme, connaissant bien la confection pour hommes, la chemiserie, etc., est demandé dans bon magasin de la localité. Adresser offres avec références et indication de salaire, Case postale 6311. 11086-3

Doreur. On demande un ouvrier doreur. 10946-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Domestique. On demande, pour de suite, un domestique de campagne sachant bien traire et de toute moralité. 10965-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite, dans un ménage soigné et sans enfant, une jeune fille au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue du Parc 110, au 2^e étage. 10981-2

Jeune fille. On demande pour tout de suite, une jeune fille sachant cuire et faire un ménage. 10974-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. On demande de suite une fille pour le ménage. Inutile de se présenter sans bonnes références. 10966-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande, de suite, une jeune fille au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue de la Balance 17, au 2^e étage. 10953-2

Polissense. On demande, pour faire des heures, une bonne polissense expérimentée, pour les boîtes or. S'adresser rue Jaquet-Droz 54. 10822-1

Jeune fille intelligente et de bonne volonté, trouverait emploi dans bonne maison où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans les travaux du ménage. — S'adresser rue Jardinière 112, au rez-de-chaussée, à gauche. 10795-1

Une personne de toute moralité, sachant bien faire la cuisine, trouverait emploi dans maison sérieuse. Fort gage. — S'adresser rue Jardinière 112, au rez-de-chaussée, à gauche.

Jeune garçon. On demande un jeune garçon pour les commissions et différents travaux de magasin. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10843-1

On demande 1 garçon de salle et de café, femme de chambre, domestique de campagne, cuisinière, bonne à tout faire, apprenti serrurier, cocher. — S'adresser au Bureau de placement, rue Daniel JeanRichard 38.

Fille. On demande, de suite, jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser à Mme Weiss, rue Léopold Robert 18-b. 10810-1

Apprenti. Fabricant important de la cuisine, place, engagerait apprenti commis de 14 à 15 ans. Une bonne éducation commerciale lui sera donnée. Occasion sérieuse pour jeune homme intelligent ayant belle écriture. — S'adresser par écrit, sous P. J. 10941, au bureau de l'IMPARTIAL. 10941-1

Apprenti dessinateur-mécanicien est demandé aux ateliers de construction mécanique Paul Mosimann fils et Cie, rue de la Loge 5-A. 10945-1

Servante. Bonne servante est demandée de suite dans petit ménage. Se présenter seulement l'après-midi. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10979-1

A louer pour le 31 octobre, un beau 1^{er} étage moderne, de 3 pièces, en plein soleil, bout de corridor éclairé, balcon, lessiverie, cour et part au jardin. — S'adresser chez M. Keller, rue Fritz Courvoisier 46. 11071-3

Logement. Pour cas imprévu, à remettre pour fin septembre ou époque à convenir, beau logement au soleil, 1^{er} étage, 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. 48 fr. par mois. — S'adresser rue Numa-Droz 102, au 2^e étage, à droite. 11050-3

Logements. A louer de suite ou époque à convenir, plusieurs beaux petits logements de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. A. Bessire-Bienz, rue Numa-Droz 136. 11059-3

Appartement. Très bel appartement moderne, 4 pièces, cuisine, chambre de bains, 2 balcons, eau, gaz, électricité, à louer pour le 31 octobre 1909. — S'adresser rue Numa-Droz 31, au 1^{er} étage. 11051-6

Appartements de 2 et 3 chambres, remis à neuf, sont à louer à des prix avantageux, pour toutes dates, quartier des fabriques. — S'adresser à M. L. Pécaut-Michaud, rue Numa-Droz 144. 11032-1*

A louer pour fin juillet ou époque à convenir, pour cause de départ imprévu, un appartement moderne, près de la Nouvelle Poste, 4 chambres, chambre de bains, cuisine et dépendances, chauffage central, gaz et électricité. — S'adresser Z. J. K. 19, Poste restante. H-2234-C 11041-2

Chambre. A louer jolie chambre meublée, exposée au soleil, à un ou deux messieurs solvables et travaillant dehors, selon désir avec pension. — S'adresser rue du Puits 30, au 1^{er} étage. A la même adresse, on demande du linge à laver. 10394-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à un monsieur ou demoiselle de toute moralité. Prix : fr. 12. — S'adresser rue Léopold Robert 51, au 3^e étage. 11079-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, à un monsieur honnête, tranquille et travaillant dehors. — S'adr. rue du Rocher 12, au rez-de-chaussée. 11029-2

Chambre. A louer de suite, une belle chambre meublée, suivant désir, à deux lits. — S'adresser rue de la Promenade 14, au rez-de-chaussée, à gauche. 11090-3

Chambre. A louer une belle chambre non meublée, indépendante, située au soleil. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 5, au 3^e étage, à droite. A la même adresse, une bonne pierre demande des tournages de pierres. 10845-1

Chambre. Grande chambre non meublée à louer, à demoiselle ou ménage sans enfant. 10897-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour le 31 octobre prochain ou époque à convenir, dans maison d'ordre et à des personnes tranquilles, un 3^e étage de 3 chambres, cabinet éclairé, et un pignon de 3 chambres, tous deux avec cuisine et dépendances. Buanderie et cour. — S'adresser à M. Walther Faivret, rue du Parc 44. 9916-2

A louer pour deux mois, appartement de 2 chambres et cuisine, meublé, contre fr. 23. — de location, disponible 15 juillet. — S'adresser par écrit, sous chiffres E. M. 10805, au bureau de l'IMPARTIAL. 10805-1

A louer un pignon situé à la rue Léopold-Robert, comprenant trois chambres, cuisine, corridor, buanderie, chauffage central. Electricité installée. Prix 450 fr. 10814-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, vis-à-vis du Collège de la Promenade, une jolie chambre bien meublée et au soleil. — S'adresser rue du Rocher 21, au rez-de-chaussée, à gauche. 10792-1

Logement. A louer pour le 31 octobre, un logement au soleil, 2 pièces, cuisine, corridor, buanderie, cour et jardin. — S'adresser à M. Louis Sala, rue des Granges 12. 10794-1

Chambre. A louer une petite chambre meublée, au soleil. — S'adresser chez Mme Witschi, rue du Nord 61.

Hauts-Genèveys: A louer pour le 31 octobre, 1^{er} étage de 3 belles pièces avec balcon, dans maison moderne. Conditions très avantageuses. — S'adresser à Mme Ruffener-Thomen, Hauts-Genèveys. 10818-1

Logement. A remettre pour tout de suite ou pour le 31 octobre, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. Eau et gaz. Cour et lessiverie. S'adresser au propriétaire, rue du Crêt 10. 10785-1

A louer un bel appartement de 3 pièces, situé rue de l'Est. — On ferait une forte réduction jusqu'à fin octobre. — S'adresser rue de l'Industrie 36, au 3^e étage. 10781-1

Chambre. A louer de suite chambre meublée, à Monsieur de moralité. — S'adresser rue du Puits 5, au 3^e étage. 10761-1

Chambre. A louer une belle chambre indépendante non meublée. — S'adresser rue des Terreaux 14, au rez-de-chaussée, à droite. 10793-1

Chambre. Jeune homme de moralité et travaillant dehors, trouverait belle petite chambre meublée. Prix 12 fr. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10829-1

Chambre à louer, au sous-sol; convenait pour entrepôt ou débarras. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 37, au magasin. 10847-1

On demande à louer pour le 30 avril 1910, un bel appartement de 3 ou 4 pièces, dans le quartier ouest, avec confort moderne. — Adresser les offres avec prix, par écrit sous chiffres P. C. 7990 au bureau de l'IMPARTIAL. 7990-9*

On demande à louer une jolie chambre meublée et indépendante. — Adresser offres sous chiffres M. F. 11033, au bureau de l'IMPARTIAL. 11033-2

On demande à louer pour fin avril 1910, un bel appartement de 3 ou 4 chambres, avec confort moderne, pour un ménage soigné; sans enfants. — Adresser offres par écrit, avec prix, sous chiffres B. C. 10784, au bureau de l'IMPARTIAL. 10784-2

Une personne seule, très solvable, cherche à louer, pour de suite, petit logement de 1 chambre et cuisine. — S'adresser par écrit, sous chiffres O. P. 10940, au bureau de l'IMPARTIAL. 10940-2

On demande à louer pour ménage sans enfant, 1 rez-de-chaussée ou 1^{er} étage, de 4 à 5 pièces, avec dépendances pour petit commerce, situé, si possible, près de la gare. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1^{er} étage. 10809-1

Une dame travaillant dehors, demandée à louer une chambre non meublée, chez des personnes honnêtes et tranquilles. — S'adr. rue de la Serre 8, au 2^e étage, à droite. 10838-1

Jeune homme cherche une belle chambre non meublée. — Ecrire sous chiffres E. P. 10972, au bureau de l'IMPARTIAL. 10972-1

Poussette pour malade est demandée en location par M. Ch. Spichiger, rue du Rocher 20. Pressé.

On demande à acheter d'occasion, un établi de menuisier. — S'adresser chez M. Albrecht, rue de l'Industrie 3. 11080-3

On demande à acheter une table en fer pour réchaud à gaz, à 2 feux. — S'adresser rue Numa Droz 86, au 1^{er} étage, à gauche. A la même adresse, à vendre 2 tables de cuisine. 11070-3

On demande à acheter une sacoche de voyage, en cuir, pour homme, très bien conservée. S'adr. Hôtel-de-Ville 13, au 1^{er} étage, à gauche. 11091-3

Machine à graver système Brändli, excellente pour graver, nickelé, pour faire les finiques, est à vendre faute de place. Prix 180 fr. S'adresser à M. P. Jeanrichard, rue de la Loge 5-A. 11083-3

A vendre une table à écrire, avec chaises et petit buffet. — S'adresser chez M. Walter Meylan, rue Jacob-Brand 4. 11085-3

A vendre une poussette à 4 roues, un appareil photographique 18x24 et un lit américain. — S'adresser rue Tête-de-Rang 25, au 1^{er} étage, à droite. 11084-3

A vendre un appareil photographique, grandeur 9x12, en très bon état. Prix très modéré. — S'adresser chez M. Arnold Méroz, rue de la Charrière 3. 11047-3

Bouteilles. On demande à acheter plusieurs centaines de bouteilles fédérales vides. — S'adresser chez M. Jules Brenet, rue de la Balance 16. 9662-2

On demande à acheter une machine à graver à double plateau. Paiement comptant. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10958-5

On demande à acheter une malle de voyage, en bon état, pouvant supporter un voyage en pays d'outre-mer. — S'adresser à M. Alfred Schneider-Robert, rue Fritz Courvoisier 20. 10890-1

On demande à acheter table ronde, usagée, mais en bon état. — S'adresser rue Alexis-Marie Piaget 19, au 1^{er} étage, à gauche.

Vélo. A vendre un vélo de course, marque Peugeot. Bas prix. — S'adresser rue du Parc 5, au 1^{er} étage, à gauche. 11057-3

A vendre d'occasion, 1 poussette à 3 roues, tablier et soufflet, à l'état de neuf. — S'adresser de 8 h. à midi, rue Léopold Robert 46, au 2^e étage, à gauche. 11053-3

A vendre d'occasion une charrette d'enfant, à 2 places, et 1 lit de fer, à 2 places. — S'adresser rue Jardinière 74, au 1^{er} étage, à gauche. 11066-3

A vendre un très beau lavabo style Louis XV. Prix très avantageux. — S'adresser rue Léopold-Robert 55, au 1^{er} étage. 11094-3

A vendre pour cause de départ imprévu, à bas prix, une magnifique chambre à coucher usagée, lits jumeaux. S'adresser sous Z. J. K. 19, Poste restante. H-2235-C 11042-2

A vendre d'occasion, des lits en bois et en fer, complets ou non, canapés divers, petit lit pour enfant, tables carrées et de nuit, chaises diverses. — S'adresser à M. J. Sauser, rue du Puits 18. 10982-2

A vendre une victoria, un break, un char à brette, neufs. Prix très avantageux. — S'adresser à M. Barnath, maréchal, derrière l'Hôtel-de-Ville. 10832-1

A vendre un habillement de cadet, en bon état. Bas prix. — S'adresser chez M. F. Bartschiger, rue du XII-Septembre 10 (près Bel-Air.) 10830-1

A vendre 1 duvet, 1 traversin, 1 matelas à une place (crin animal), 1 table de cuisine, 1 glace, 1 lampe à gaz, le tout peu usagé. — S'adresser rue Combe-Gruerin 33, au 2^e étage, à droite.

A vendre faute d'emploi, un potager à bois, un canapé, et une couleuse, le tout presque neuf, à très bas prix. — S'adresser rue du Premier-Mars n° 10, au rez-de-chaussée, à droite.

A vendre une baraque pour garder des porcs, un poulailler et du fumier. — S'adresser rue de la Charrière 37.

A vendre faute d'emploi, un lit complet, crin animal, à une personne, un canapé et une table; le tout bien conservé. — S'adr. rue Numa-Droz 12 A, au 1^{er} étage, à gauche. 10836-1

A vendre des bouteilles vides, 13 paires de stores extérieurs, des sonnettes et fils électriques, un petit fourneau avec couleuse, 1 garniture de lavabo. Le tout à très bas prix. — S'adr. rue Léopold Robert 55, au 1^{er} étage. 10967-1

Perdu une tête en corne, s'adaptant à un parapluie. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 11048-3

Perdu depuis la rue A.-M.-Piaget à la rue Numa-Droz, une sacoche noire, contenant quelque argent. — La rapporter, contre récompense, rue Numa-Droz 111, au 2^e étage. 11030-2

Perdu 2 bagues (marquises). — Prière à la personne qui les a trouvées de les rapporter, contre récompense, rue du Grenier 41, au 1^{er} étage. 11024-2

Perdu dans le Square des Crétets, une petite poche contenant une paire de lunettes pour enfant et un petit mouchoir avec l'initiale M. — Prière à la personne qui l'a trouvée, de la rapporter, contre récompense, rue Fritz-Courvoisier n° 10, au 3^e étage. 10983-1

Perdu dimanche, depuis La Chaux-de-Fonds à la Cibourg, une broche en or. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, rue Sophie-Mairet 10, au rez-de-chaussée. 10971-1

La personne à qui appartient un escalier déposé sur une barrière de jardin, doit le réclamer d'ici à 8 jours, contre désignation et frais d'insertion, faute de quoi on en disposera. S'adresser à M. Louis Sala, rue des Granges 12. 11025-2

Etat-Civil du 23 Juin 1909

NAISSANCES
Dällenbach Lucie-Hélène, fille de Carl-Emile, serrisseur et de Berthe-Milca née Isler, Bernoise.

PROMESSES de MARIAGE
Zürcher Adolphe-Emile, portier, Bernois et Gnichwitz née Ménétrez Léonie-Joséphine, femme de chambre, Prussienne. — Hauser Otto, commis, Neuchâtois et Berger Bertha-Louise, institutrice, Bernoise. — Reber Ernest, employé de bureau, Bernois et Senaud Marthe Cécile, Vaudoise. — Franz Paul-Samuel-Ludwig, négociant, Prussien et Stegmann Félicie-Alice, Neuchâtoise et Bernoise.

MARIAGE CIVIL
Roseng Johann Carl, commerçant, Bernois et Schütz Hortense, ménagère, Bernoise.

DÉCÈS
28432. Haussammann née Rufenacht Marie-Henriette, épouse de Friedrich, née le 5 février 1857, Bernoise. — 28433. Flajoulot Edouard-Jean-Baptiste, époux de Julia-Elise, née Bourquin, né le 27 février 1863.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, Il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps. XL, 1.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Au reste la couronne de justice m'est réservée et le Seigneur, juste juge, me la donnera en ce jour-là, et non seulement à moi mais aussi à tous ceux qui auront aimé son avènement. II Tim. VI, 7-8.

Monsieur Fritz Haussammann - Rufenacht, Madame et Monsieur Fritz von Almen-Rufenacht et leurs enfants, Madame et Monsieur Christ Schlunegger-Rufenacht, Monsieur et Madame Louis Rufenacht-Huguenin, Madame et Monsieur Fritz Schertenlieb-Rufenacht, Monsieur et Madame Louis von Almen-Liechty, aux Foultes, Mademoiselle Anna Ellen, Monsieur Arnold Ellen, Monsieur Hans Haussammann, à Radelfingen, Madame veuve Marie Augsburg-Haussammann, Madame Anna Haussammann, à Tramelan, font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente

MADAME
Marie HAUSSAMMANN-RUFENACHT
que Dieu a retirée à Lui mercredi, à 3 h. du matin, à l'âge de 52 ans, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 23 Juin 1909. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 26 courant à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, Boulevard de la Liberté 1. — Départ à midi et demi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11108-2

Ps. XXIII, v. 4.
Il est heureux, l'épreuve est terminée, Du trépas il ne souffrira plus Et désormais sa destinée Est de régner avec Jésus.

Madame Edouard Flajoulot-Bourquin et ses enfants Alice, Jeanne, Angèle et Mathilde, Monsieur Léopold Flajoulot, Monsieur et Madame Eugène Flajoulot et leurs enfants, Madame et Monsieur Arthur Ingold-Flajoulot et leurs enfants, à Lengnau, Madame et Monsieur Arnold Delevaux-Flajoulot et leur enfant, Madame veuve de Georges Flajoulot et ses enfants, Madame et Monsieur Charles Vuillomenet-Flajoulot et leurs enfants, à Biennne, Mademoiselle Berthe Flajoulot, Madame et Monsieur Ernest Fankhauser-Flajoulot, Monsieur Ernest Flajoulot, à Genève, Mademoiselle Jeanne Flajoulot, Monsieur et Madame Edouard Bourquin-Sandoz et leurs enfants, Monsieur et Madame Jules Bourquin-Wuilleumier et leur fille, Monsieur Albert Bourquin, Madame et Monsieur Jules Gindrat-Bourquin et leurs enfants, Madame veuve d'Emile Bourquin et ses enfants, Monsieur et Madame Camille Bourquin et leurs enfants, Madame et Monsieur Alfred Jenny-Bourquin et leurs enfants, Madame Louise Jeanneret, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent,

Monsieur Edouard FLAJOULOT
que Dieu a repris à Lui, mercredi, à six heures du matin, dans sa 46^e année, après une longue et cruelle maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 23 Juin 1909. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 25 courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire: Rue de l'Epargne 8. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11034-1

Bataillon de Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers sont avisés du décès de
Monsieur Edouard FLAJOULOT
CAPITAINE QUARTIER-MAITRE
survenu mercredi 23 juin.
11046-1 **Etat-Major.**

Messieurs les membres de la Société des Sapeurs-Pompiers sont avisés du décès de leur regretté camarade, Monsieur Edouard Flajoulot, Capitaine-Quartier-Maitre. — L'enterrement, avec suite, aura lieu Vendredi 25 juin, à 1 heure après midi. H6700C 11019-1

Les membres de la 11^e Compagnie du Bataillon des Sapeurs-Pompiers sont priés d'assister par devoir, Vendredi 25 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Edouard Flajoulot, capitaine quartier-maitre, leur regretté camarade et ancien chef et frère de M. Eugène Flajoulot, capitaine actuel de la Compagnie. 11068-1 **Cadre de la II.**

Le Comité cantonal de l'Association Neuchâtoise de Gymnastique, avise ses Sections du décès de leur regretté collègue et ami Monsieur Edouard Flajoulot, ancien président de l'Association. L'enterrement aura lieu vendredi 25 courant, à 1 heure après midi. 11097-1

Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs de la société fédérale de gymnastique Ancienne Section, sont informés du décès de leur cher collègue

M. Edouard Flajoulot
membre honoraire et ex-président de la société et de l'Association cantonale de gymnastique.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister par devoir, aura lieu vendredi 25 juin 1909.
Rendez-vous au local à midi et demi, pour accompagner la bannière. 11040-1

Messieurs les membres de la Société fédérale de gymnastique d'Hommes sont priés d'assister, vendredi 25 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Edouard Flajoulot, leur dévoué et regretté collègue. 11027-1 **Le Comité.**

MM. les membres de la Société française philanthropique et mutuelle, le Cercle français et la Colonie, sont priés d'assister par devoir, vendredi 25 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Edouard Flajoulot, leur regretté collègue. 11005-1 **Les Comités.**

MM. les membres du Progrès (caisse d'indemnité en cas de maladie), sont priés d'assister vendredi 25 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Edouard Flajoulot, leur dévoué collègue et président de la Commission de vérification des comptes. 11055-1 **Le Comité.**

Les membres du Chœur mixte du Temple de l'Abeille, sont avisés du décès de Monsieur Edouard Flajoulot-Bourquin, père de Mlle Alice Flajoulot, membre du Chœur

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 24 Juin 1909.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur

	Est.	Cours
France	3	100 04
Chèque Paris	3	100 04
Court et petits effets longs	3	100 17 1/2
3 mois) accept. françaises	3	100 20
3 mois) minimum 3000 fr.	3	100 24
Chèque	3	25 24
Londres	3	25 13 1/2
Court et petits effets longs	3	25 20 1/2
3 mois) acceptat. anglaises	3	25 22
3 mois) minimum L. 100	3	25 22
Chèque Berlin, Francfort	3	123 32 1/2
Allemagne	3	123 32 1/2
Court et petits effets longs	3	123 37 1/2
3 mois) acceptat. allemandes	3	123 45
3 mois) minimum M. 3000	3	123 45
Chèque Gènes, Milan, Turin	3	99 78
Italie	3	99 78
Court et petits effets longs	3	99 95
3 mois, à chiffres	3	100 06
3 mois, à chiffres	3	99 78
Belgique	3	100 04 1/2
Chèque Bruxelles, Anvers	3	99 78
3 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3	99 78
Non acc. bill., mand., 3 et 4 ch.	3	108 90
Amsterd.	3	108 90
Chèque et court	3	108 90
3 à 3 mois, trait. acc., 10000	3	108 90
Non acc. bill., mand., 3 et 4 ch.	3	108 90
Rotterd.	3	108 90
Chèque et court	3	108 90
Vienne	3	108 90
Petits effets longs	3	108 90
3 à 3 mois, à chiffres	3	108 90
New-York	3	8 15 1/2
Chèque	3	8 15 1/2
SUISSE	3	5 15
Jusqu'à 4 mois	3	5 15

Billots de banque français	100	—
allemands	123	29 1/2
russe	3	65
autrichiens	104	87 1/2
italiens	99	78
Souverains anglais	25	45
Pièces de 20 mark	24	65 1/2

Enchères publiques

Le vendredi 25 Juin 1909, de 1 1/2 heures de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz, en ce lieu :

Armoires à glace, secrétaires, canapés, divans, lavabos, chiffonniers, lits complets, buffets à 2 portes, tables de nuit, à ouvrage, tables rondes et carrées, pupitres, chaises, fauteuils, fumeuses, casier à musique, régulateurs, glaces, tableaux, machines à coudre, jeux grands rideaux, stores, linoléums, 2 mandolines, des violons, 1 dictionnaire Bescherelle, 3 volumes divers, 6 tables de café, pied en fonte et d'autres objets trop longs à détailler.

Les enchères auront lieu au comptant, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H 11249 C

11028-1 Office des Poursuites

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier

Banque Cantonale de Berne

Succursales à :

St-Imier, Bienne, Berthoud, Thoun, Langenthal, Moutier, Interlaken
Comptoir à Porrentruy

La Banque reçoit en dépôt, à son siège central et dans ses succursales, ainsi qu'à son Comptoir de Porrentruy, à découvert ou sous scellé, des matières précieuses (argenterie, bijoux, etc.), ainsi que des titres et valeurs de toute nature.

L'encaissement des coupons, pour les titres remis à découvert, est soigné aux meilleures conditions.

Achat et vente de valeurs publiques
La Banque loue à Berne et à la succursale de Thoun, des compartiments de coffre-fort pour 1, 3, 6 et 12 mois.
Le règlement imprimé est expédié sur demande. H1509Y 7381-2

L'achat sur catalogue d'un article quelconque est la cause de nombreuses méprises. Si donc vous pensez à l'achat d'un COFFRE-FORT, prenez le temps de visiter le grand choix de Coffres-forts prêts, à la fabrique rue Numa-Droz 135.

10858-2*

OUVERTURE, Vendredi 25 juin

d'un

Grand Magasin

A la Chaussure suisse



CHARLES DEVINS, cordonnier

14, rue de la Balance 14, La Chaux-de-Fonds

J'ai l'honneur d'informer mes amis et connaissances et le public en général, que j'ouvrirai un Magasin de chaussures en tous genres, provenant des meilleures fabriques suisses. — Assortiment complet pour Dames, Messieurs et enfants. — Ayant 20 ans d'expérience dans le métier, je me recommande également pour la chaussure sur mesure, ainsi que toutes réparations. Travail prompt et soigné.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

10718-1

Se recommande vivement, Charles DEVINS.

Rez-de-chaussée, rue Léopold-Robert 76,

A louer pour tout de suite 3 chambres et cuisine, conviendrait pour bureaux, chambres d'habitation, dépôt, etc., gaz et électricité, situé vis à vis de la gare. 10954-9*

USINE DU PONT

Menuiserie

Téléphone 1056 Chaux-de-Fonds Hôtel-de-Ville 21-a

Vitrier. Pose à domicile - Installation mécanique moderne

Spécialités : Fabrication de fenêtres, portes et caisses d'emballage

Entreprises en bâtiments EXPÉDITION AU DEHORS Réparations en tous genres
Transformations, Devis et Croquis sur demande
Se recommandent, Michel GIULIANO & FILS.
3371-72



Magasin C. STRATE

SPÉCIALITÉ

Passenterie, Nouveautés, Boutons, Motifs, Floes, Galons, Laizes, Tulles, Entredeux, Dentelles, Ceintures, Boucles, Rubans, Ruches, etc.
Passenterie pour Ameublements. Franges en soies, Laines et Fils, Galons, Cordons, Lézards, Embrasses, Etamine crème, etc.
Ganterie, Bonneterie, Corsets, Tabliers, Blouses, Jupons Cravates, Cois, Bretelles, etc.

Qualités garanties. Mercerie Prix modiques.

A louer

Pour le 31 octobre 1909 :

Léop.-Robert 6. - 2me étage ouest, 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 550 par an, eau comprise.

2me étage est, 2 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 465 par an, eau comprise.

3me étage est, 2 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 420 par an, eau comprise.

S'adresser au Bureau A. Bourquin et Nuding, rue Léopold-Robert 6 a. 6534-56*

Magasin

On demande à louer pour de suite ou époque à convenir, beau magasin situé à la rue Léopold-Robert ou rue de la Balance. — Offres par écrit sous J. F. 10065, au bureau de l'IMPARTIAL. 10065-4

Pension à remettre

A remettre pour époque à convenir, une pension bien située avec bonne clientèle. — S'adresser par écrit sous J. B. 10973, au bureau de l'IMPARTIAL. 10973-2

Fritz Salvvisberg

Ferblantier

9, Rue Jaquet-Droz, 9

(précédemment Roehler 21)

Installations d'eau à domicile. Installations sanitaires en tous genres, telles que chambres de bains, cabinets, lavoirs, etc. Réparations en tous genres. 6853-253

Téléphone 589

A LOUER

rue Philippe-Henri-Matthey 5, 7 et 9 3 beaux appartements, dont un pour tout de suite et deux pour le 31 octobre 1909 ; chacun de 3 chambres, corridor et cuisine. Lessiverie, cour et jardin. Belle situation au soleil. 10772-3*

S'adresser Etude Ch.-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 18.

Propriété

A vendre de suite ou époque à convenir maison avec atelier pour horlogerie, 2000 mètres carrés jardin. — Facilités de paiement. — S'adresser à M. Durenmat, fabrique de balanciers, à Yverdon. 10780-1

Seulement 10 jours

Seulement 10 jours

COUPONS

<p>Série I 3 mètres pour 1 fr. 35 Indienne, dessins variés Crettonette, toutes couleurs Toile de Mulhouse, jolies dispositions</p>	<p>Série II 3 mètres pour 1 fr. 50 Mousseline joli choix Mousseline à bord avec sujets Crettonne imprimée — Zéphir</p>	<p>Série III 3 mètres pour 1 fr. 95 Satinette — Mousselinette Crettonne d'Alsace — Zéphir Choix immense</p>
<p>Série IV 3 mètres pour 2 fr. 75 Mousseline laine toutes nuances dessins ravissants</p>	<p>Série V 3 mètres pour 3 fr. 25 Mousseline laine Choix superbe dans tous les dessins</p>	<p>Série VI 3 mètres pour 3 fr. 75 Mousseline laine Dessins japonais, carreaux modernes Joli genre à bord — Très grand choix</p>

Occasion !

Blouses mi-confectionnées, au choix, prix de réclame

3 fr. 50

Occasion !

GROSCH & GREIFF

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS
ASSEMBLEE
DES
Ressortissants des Communes neuchâtelaises

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, vu les articles 18, 20, 41 et 42 de la Loi sur les communes,

ARRETE

Article premier. — L'assemblée des ressortissants est convoquée pour le MERCREDI 30 JUIN 1909, à 6 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire, avec l'ordre du jour suivant :

1. — Election du Conseil de surveillance du fonds des ressortissants.
Article 2. — Pourront prendre part à cette assemblée :
Tous les électeurs communaux Neuchâtelais, ressortissants de la commune de La Chaux-de-Fonds ou d'autres communes du canton, domiciliés depuis trois mois dans le ressort communal.

Article 3. — Les citoyens porteurs de la carte civique et remplissant les conditions exigées par la Loi, peuvent prendre part à la dite assemblée.
Chaque électeur devra présenter sa carte civique à l'entrée de l'assemblée.
La porte sera fermée à 6 3/4 heures, et dès lors aucun électeur ne pourra plus être introduit.

Article 4. — L'élection du Conseil de surveillance sera faite au scrutin secret au moyen d'un bulletin portant le sceau de la commune.
La Chaux-de-Fonds, le 14 Juin 1909.

H-11200-C 10576-1

Au nom du Conseil Communal :

Le Secrétaire, E. TISSOT. Le Président, PAUL MOSIMANN.

- SI VOUS ALLEZ à BERNE -

allez manger au **"POISSONS FRAIS"**. Dîners. Restauration à toute heure. Grand jardin sous le Pont du Kirchenfeld, à la chute de l'Aar. 8275-3 O. H. 422. Se recommande, F. Kaiser, chef de cuisine.



Carabiniers du Contingent Fédéral
La Chaux-de-Fonds
Dimanche 27 Juin 1909
de 7 h. à 11 h. du matin

Dernier tir obligatoire et Tir-Tombola

Les miliciens désirant se faire recevoir de la Société, sont priés de se présenter au Stand, munis de leurs livrets de service et de tir.
10957-3 Le Comité.

Où irons-nous Dimanche ?

Au Café-Restaurant du Raisin à Bregot

sur la route de Corcelles à Rochefort

Ouvert depuis le 1er mai et entièrement remis à neuf. — Magnifique ombrage et joli but de promenade. — Belles et vastes forêts à proximité. — Consommations de 1er choix. — Jeux de boules neuf.
8895-14 Se recommande, Léon Diacon.

Manufacture d'Horlogerie
Record Watch Co. (S. A.)
TRAMELAN

Charles Dubols-Studler
Seul Représentant
Rue des Tourelles 23

S'y adresser 3094-18

Hans AMBUHL

RESTAURATEUR

annonce à ses amis, connaissances et au public de La Chaux-de-Fonds, qu'il vient de quitter la Brasserie de la Boule d'Or, rue Léopold Robert 90, qu'il a tenu depuis 1906. — Il les remercie de la confiance qu'ils lui ont témoignée jusqu'à ce jour.

Il saisit cette occasion pour les informer qu'il reprend, dès le 1er juillet prochain, la

Brasserie du Cardinal, rue du Seyon 9 à Neuchâtel

(ancien Café Bronnimann) et se recommande au mieux à ses amis et au public des Montagnes.

Bel établissement avec salle de société et salle à manger au 1er étage. — Vins de choix. — Bonne consommation. — Restauration soignée. — Téléphone.

41031-2

Se recommande.

Fête des POMMERATS

Dimanche et Lundi, 27 et 28 juin

DANSE PUBLIQUE

chez J. Froidevaux, à la COURONNE

JEU DE QUILLES

Il sera joué une REPARTITION de 150 francs en espèces.

BONNE RESTAURATION

10873-2

Traités du Doubs.

Cartes de fiançailles et de mariage. Spécimens à disposition. — Imp. COURVOISIER

Hôtel de la Croix-d'Or
Tous les Jendis soir
à 7 1/2 heures 6946-17*

TRIPES

Restauration chaude et froide à toute heure
Se recommande, J. Buttikofer.

Mme BLAVIGNAC
Sage-femme de 1re classe
Rue des Pâquis 3
Genève

Maladies des femmes. — Consultations tous les jours et par correspondance.
PENSIONNAIRES. 2773-68

SÉJOUR D'ÉTÉ

Hôtel des Alpes

CORMONDRECHE près Neuchâtel

à 15 minutes de la gare de Corcelles. — Vue sur le lac et les Alpes. — Terrasse et Jardin ombragés. — Bonne pension depuis fr. 3.— par jour. — Cuisine soignée. 11062-6

P. BAILLOD-PERRET

87, RUE DU NORD 87

Grand choix de
MONTRES
garanties, au détail
Or, Argent, acier et Métal
et de 4651-35

CHAINES et SAUTOIRS
argent, argent niellé et plaqué, pour Dames et Messieurs. H-10577-c
Prix très avantageux.

AVIS

aux Fabricants et Pierristes

A vendre un lot important de pierres fines : gouttes, grenats (Dessus), du numéro 10 à 35. Numéros séparés, ainsi que des perçages et grandissages rubis, saphirs et grenats. Prix avantageux. — S'adresser à M. E. Bersier, rue Maison rouge 6, Yverdon. 10943-1

On cherche

pour jeune homme de 16 ans, robuste et intelligent, une place comme garçon de peine, de préférence dans maison de commerce, magasin de fer, droguerie, où il aurait l'occasion de fréquenter les écoles du soir. — Adresser offres sous chiffres M. S. 10486, au bureau de l'IMPARTIAL. 10486-2

Un jeune homme

sérieux et stable, ayant déjà travaillé dans l'horlogerie ou dans la mécanique de précision, pourrait entrer de suite à l'Usine de laminage d'aciers Ed. Matthey fils, à Neuveville. 10980-2

Commis

Jeune homme sérieux, ayant travaillé plusieurs années dans une grande maison de la localité, cherche place stable. — Ecrire sous chiffres A. B. 10808, au bureau de l'IMPARTIAL. 10808-1

Roumanie

On demande l'adresse d'une personne qui se chargerait de la traduction, en français, de quelques lettres roumaines. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10878-2

Récolte 1909
Demandez la
Confiture aux fraises
de Lenzbourg

Le meilleur et le plus sain déjeuner à cette époque de l'année.

En seaux de 5 kilos, fr. 7.75
En vente dans tous les bons magasins, ouvert et en flacons d'un demi-kilo. 9435-1

AVIS

J'ai l'honneur d'informer mon honorable clientèle et le public en général, que j'ai remis mon salon de coiffure pour dames, ainsi que mon commerce, à Mme J. N. Robert, et je la prie de reporter sur elle toute la confiance qu'elle m'a toujours témoignée et de laquelle je la remercie
Mme W. LESQUEREUX.

Me référant à l'annonce ci-haute, je me recommande vivement auprès de la clientèle de mon prédécesseur et du public en général.
Avec le concours de Mme Lesquereux, des soins dévoués et des marchandises des premières marques et de bon goût, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
H-11181-C 10490-2

SALON SPECIAL pour la teinture des cheveux et la confection des postiches.

Ondulations Marcel

M^{me} J. N. ROBERT

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 35

A REMETTRE

A GENEVE
pour cause de santé, un des meilleurs restaurants de la place. Moitié prix de sa valeur. — S'adresser à M. Lévy, Place Neuve 4, La Chaux-de-Fonds. 10252-6

Grand atelier ou logement

à louer de suite, gaz et électricité installés. Prix 40 fr. par mois. — S'adresser Numa-Droz 135, au rez-de-chaussée, à droite. 10472-22

Sage-femme 1^{re} Classe
Mme J. GOGNIAT
successeur de M^{me} A. SAVIGNY
GENEVE, Fusteriel
Pensionnaires à toute époque.
Discrétion.

On demande à acheter

d'occasion mais à l'état de neuf, 1 lit noyer à fronton, 2 places, bon crin, 1 table de nuit, tables, chaises. — Offres avec prix sous N. N. 10823, au bureau de l'IMPARTIAL. 10823-1

Bijoux et Portraits

inaltérables

en semi-émail

Imitation parfaite de l'émail en noir ou en couleur

Reproduction exacte d'après n'importe quel original.

Montures or, doublé, argent et métal pour médaillons, breloques, broches, boutons de manchets, épingles de cravates, etc., depuis 1 fr.

Emaux vitrifiés véritables

cuits à 900 degrés. 8491-4

dans tous les tons et coloris.

Demandez le prospectus franco à

M. G. Perrin

Numa-Droz 41 La Chaux-de-Fonds

Demandez prix-courant pour 10433-1

foyard et sapin sec

façonné et rendu franco au bûcher, chez

Nathan Ullmo

Hôtel-de-Ville 15. Téléphone 1364

Vacances

On désire placer une jeune fille de 19 ans, pendant 3 mois de vacances dans bonne famille de la Suisse française. En échange on prendrait jeune fille ou jeune garçon. Bons soins et leçons assurés. — Pour renseignements s'adresser à M. Hermann Kasper, maître d'école supérieure, Durlach, pr. Karlsruhe, (Bade). 10869-1

ENCHERES PUBLIQUES

L'administration de la masse en faillite Frédéric Reimold fait vendre, par voie d'enchères publiques, le Mercredi 30 juin 1909, à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds :

12 actions de fr. 500.— de la fabrique de produits en ciment à La Chaux-de-Fonds.

Ces titres peuvent être consultés à l'Office des faillites.

Le préposé,

11082-3 H 11255 C H. Hoffmann.

Hygiène du Visage



M^{me} Guillemette Robert, Léopold Robert n° 130, au 1^{er} étage, informe les dames de la ville qu'elle continue son traitement hygiénique pour les soins de la peau.

Spécialité : Massage pour la beauté du visage. — Traitement rationnel contre les rides. — Manicure. 11039-3

Broderies de St.-Gall

en tous genres pour trousseaux. Grand choix de blouses brodées en mousseline laine. Pochettes. Initiales, etc. Prix avantageux. 8761-14

Se recommandent, Mlles Chopard, rue Staway-Mollondin 6.

Montres égrenées

Montres garanties
Tous genres. Prix réduits
Beau choix.



F.-Arnold Droz

Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
10553-3



Tanglefoot

Mort aux Mouches

Le meilleur papier pour leur destruction

Librairie Courvoisier

Place du Marché

On cherche

pour les vacances d'été chambre et pension pour un élève de 16 ans, Suisse allemand, écolier du Gymnase, chez un pasteur ou instituteur à la campagne, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. — Offres, conditions et références par écrit, sous chiffres O. 445 F. à Orell Füssli, Publicité, Neu. hâtel. U-2163-g 10673-1

AU PAIR

On demande pour fin juillet, dans un bon pensionnat allemand, près de Wiesbaden, une jeune institutrice française. — Excellente occasion d'apprendre l'allemand. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Muller, rue Léopold-Robert 27. 10782-1

Mouvements. On demande à acheter des mouvements remontoir ancre et cylindre, prêts ou non, avec ou sans boîtes. — S'adresser par écrit, sous chiffres A. R. 10797, au bureau de l'IMPARTIAL. 10797-1